

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2396 MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2015

AFRIQUE CENTRALE

Les États en quête d'outils de lutte contre la criminalité environnementale



Les experts de la CEEAC en réunion à Brazzaville

Les représentants des pays d'Afrique centrale, soutenus par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), se réunissent à Brazzaville du 31 août au 3 septembre pour étudier les moyens de renforcer les contrôles aux frontières et lutter contre la criminalité liée au commerce des espèces sauvages.

« Le braconnage prend une importance accrue avec l'usage des armes et munitions de guerre, des véhicules et autres moyens de communication moderne par les bandes criminelles organisées. Ce phénomène a déjà occasionné la perte de plus de 60% de populations d'éléphants dans le bassin du Congo, au cours de la dernière décennie » a déclaré le ministre congolais de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo.

Organisé par la Communauté économique des États d'Afrique centrale et la Commission des forêts d'Afrique centrale, ce premier forum du genre vise à accroître, au niveau national et international, la collaboration entre les différentes administrations chargées de la lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages. **Page 7**

MÉDIAS

Les Dépêches de Brazzaville honorées par la visite du ministre de la Communication

Nommé récemment à la tête du ministère de la Communication et des médias, le ministre Thierry Lézin Mougalla qui a entrepris de visiter les différents organes de presse publics et privés était hier dans les locaux des Dépêches de Brazzaville.

Au sortir de sa visite, il a encouragé le développement de cette structure qui combine le traitement de l'actualité à travers le multimédia et la promotion des valeurs culturelles du Congo. **Page 6**



CONFLIT FONCIER À LIFOULA

Les acquéreurs de terrains en colère contre le gouvernement



Réunis le 30 août sur la RN2, à un kilomètre du poste de péage de Kintélé, les acquéreurs des parcelles de la zone «Lifoula» ont mis en garde les autorités quant à l'utilisation de leur espace pour cause d'utilité publique.

« Nous ne sommes pas des occupants anarchiques. Il s'agit des parcelles que nous avons acquises régulièrement en les achetant auprès des propriétaires fonciers comme le prouvent les titres fonciers, permis d'occuper et avis d'appréciations et attestations de vente que nous possédons. Il ne s'agit donc pas d'un domaine public que nous aurions spolié », ont-ils précisé dans une déclaration. **Page 5**

SOMMAIRE

ÉCHÉANCE 2016

Un comité ad hoc pour le suivi des recommandations de Sibiti **Page 3**

CENTRAFRIQUE

Le projet de la nouvelle Constitution approuvé **Page 7**

11^{èmes} Jeux Africains

Plusieurs activités culturelles au rendez-vous à Brazzaville

Les 11^{èmes} Jeux Africains que Brazzaville va abriter du 4 au 19 septembre réservent une place de choix aux activités culturelles au nombre desquelles le forum du cinquantenaire, l'exposition des images et vidéos des premiers Jeux Africains ; la projection du film du cinquantenaire et la soirée de gala. **Page 16**

ÉDITORIAL

Inhumanité

Page 2

ÉDITORIAL

Inhumanité

Quoi qu'ils décident, quoi qu'ils fassent, les David Cameron, François Hollande, Angela Merkel et autres dirigeants de la Vieille Europe ne parviendront pas à endiguer le flot de migrants qui afflue vers elle en provenance du Levant et de l'Afrique. Qu'ils usent de la force, de la persuasion, de la contrainte, de la menace le flot ne se tarira pas, les plaçant dans une situation proprement intenable qu'ils s'avèreront incapables de gérer. Ceci pour deux raisons :

La première est que lorsqu'un homme et une femme se trouvent condamnés à la mort avec leurs enfants dans leur propre pays, ils n'ont d'autre solution que de fuir. Et tout naturellement ils se tournent vers les territoires où règne la paix, où l'on peut se nourrir, où l'on sera soigné et protégé de mille et une façons, où donc l'on ne sera pas condamné à mort pour ses convictions. La deuxième raison est que l'Europe elle-même se trouve à l'origine directe des drames qui provoquent le flot croissant des migrants. En s'immisçant dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, de l'Irak, de la Syrie, de la Libye pour des raisons que l'Histoire se chargera d'éclaircir et qui n'avaient rien à voir avec la protection des droits de l'Homme, ses chefs ont commis une erreur que vont leur faire payer les migrants au prix fort.

Nous l'avons écrit, ici même et ailleurs dans ce journal à maintes reprises, ces dernières années, l'Europe, qu'elle le veuille ou non, se trouve confrontée par sa faute à un problème qu'elle est incapable de résoudre. Les tragédies en série auxquelles nous assistons désormais chaque jour aux frontières maritimes et terrestres du Vieux continent sont là pour le démontrer.

La seule issue possible, désormais, est un engagement massif des pays riches du Nord en faveur des pays pauvres du Sud qu'ils ont asservis des siècles durant pour piller leurs richesses naturelles, les empêchant du même coup de se développer comme ils auraient pu le faire. Ce n'est qu'en inversant ce courant fatal que l'Europe parviendra à freiner le mouvement désespéré que son inconscience a généré. Les grands donateurs de leçon civique que sont les dirigeants occidentaux le comprendront-ils avant qu'il ne soit trop tard ?

Les Dépêches de Brazzaville

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

L'ARD opte pour la voie du compromis

Le président de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), Mathias Dzon s'est prononcé le 29 août à Brazzaville en faveur d'un compromis pour résoudre notamment la question sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. Au cours d'une conférence de presse tenue à son domicile privé, il a entre autres déclaré qu'« *il est temps que nous créons les conditions nécessaires pouvant nous conduire tous vers la recherche et l'atteinte d'un objectif commun, notamment celui du compromis. Parce que, le pays en a besoin* ». Dans son propos, le leader de l'ARD a d'entrée de jeu invité le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à promouvoir l'idée du compromis entre les forces vives de

la nation. Sans quoi, le pays pourrait sombrer dans une crise politique incontournable. Ce qui selon Mathias Dzon, constituerait une insécurité pour la population congolaise. Ainsi, a-t-il insisté, la meilleure démarche serait celle de s'asseoir à nouveau pour regarder ensemble et discuter sur les grandes questions du pays, parmi lesquelles, celle de la gouvernance électorale et du respect des textes. Mathias Dzon a aussi évoqué l'idée de faire appel à un médiateur international, si besoin y est. Car, regrette-t-il, « *nous serions actuellement à la phase des préparatifs de l'élection présidentielle* ». « *Pour le moment, il n'y a pas de crise politique au Congo, sauf celle que nous pouvons qualifier d'artificielle, notamment par le simple fait du*

non-respect des textes et lois régissant nos institutions », a déclaré le président de l'ARD. Parlant du peuple congolais, Mathias Dzon a déploré le fait que, celui-ci, pourtant souverain primaire, n'occupe pas sa vraie place dans les enjeux électoraux, car il n'est pas pris au sérieux. Esquissant un sondage en cas de référendum, le président de l'ARD a dit qu'il n'y aurait que 5% de votants contre 95% de refus, argumentant que la révision des listes électorales est basée sur les actes de fraude. « *Nous allons multiplier les efforts pour contrecarrer la tenue de ce référendum. Pour y arriver, nous mobiliserons le peuple à le boycotter sérieusement. Telle est notre lutte actuelle, parce que le peuple ne doit pas être pris au piège* », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

PARLEMENT

Les raisons de la faible moisson de la session de juillet

Au niveau des deux chambres du Parlement, la moisson n'a pas été abondante lors de la session ordinaire qui s'est tenue du 2 juillet au 30 août. Au Sénat sur vingt-quatre affaires inscrites à l'ordre du jour, quatorze ont été adoptées pendant que l'Assemblée nationale en a adoptées quinze sur dix-neuf. Les présidents des deux chambres du Parlement ont justifié cette faible moisson par le fait que la session ordinaire de juillet-août se tient pendant la période où l'agenda national est chargé d'événements, au nombre desquels le message du président de la République

devant le Parlement réuni en congrès ; la fête de l'indépendance du Congo et les vacances de la plupart des responsables politiques. Pour cette année, a dit le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, il est également nécessaire d'ajouter à cette liste la tenue du dialogue national inclusif organisé du 13 au 17 juillet à Sibiti, dans le département de la Lekoumou. Dans son discours de circonstance, le président de l'Assemblée nationale a appelé les élus du peuple à exhorter leurs mandants, lors des descentes à la base, à consolider le processus de paix. « *Problématique récurrente*

des pays en développement et fondement essentiel de l'éthique démocratique, la paix constitue pour nos Etats, un défi du moment, sinon permanent ; un défi qui s'impose à nos populations comme une condition existentielle », a-t-il déclaré. De son côté, le président du Sénat, André Obami Itou, après avoir rappelé les contextes national et international dans lesquels s'est tenue la 39^e session ordinaire de sa chambre, a noté que pendant deux mois, les sénateurs ont examiné et adopté des affaires à caractère social et économique d'une importance indéniable.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

PHILIPPE MVOUO

« Sans acteurs politiques, il n'y a pas de démocratie pluraliste »

Les groupements des partis politiques du centre ont été reçus, le 31 août à Brazzaville, par le président du Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC), Philippe Mvouo. L'objectif étant de répondre à la problématique communicationnelle afin d'assainir le débat politique national.

En vue d'instaurer le dialogue social concernant la gouvernance démocratique, le CSLC a pris l'initiative d'échanger avec les acteurs politiques de toute obédience. Le tour revenait aux partis du centre. Au regard des précédentes rencontres, le président du CSLC a rappelé les missions de son institution avant de s'étendre sur la gouvernance démocratique, qui était l'essentiel de ces échanges.

Philippe Mvouo s'est appesanti sur les droits et devoirs des partis politiques en période hors électorale. « S'il y a des entraves, elles doivent tomber. Les hommes politiques ont les mêmes droits d'accès aux médias publics », a-t-il précisé et d'argumenter : « Les partis du centre chargés de maintenir l'équilibre politique devrait constituer la centrale qui soufflerait le vent de la tempête afin de lever la conscience politique dans notre pays ». Sur le traitement équitable de l'in-

formation, le Conseil entend mener un plaidoyer dans ce sens, dans sa mission de réguler la communication. Il s'agit entre autres de garantir aux citoyens le libre accès à la communication ; de favoriser la libre concurrence et l'expression pluraliste des courants de pensée d'opinions ; de garantir l'impartialité du secteur public des médias ; de réprimer la manipulation de l'opinion publique à travers les médias.

« Sans acteurs politiques il n'y a pas de démocratie pluraliste. Nous voulons négocier avec vous le respect du peuple. C'est pour que la communication soit saine. Nous devons aider le peuple à comprendre la chose publique. Les populations ne doivent pas subir la politique mais, être de véritables acteurs politiques », a déclaré le président du CSLC, avant d'exhorter les politiques à être en harmonie avec l'esprit du peuple. « Le débat actuel suscite des tensions verbales.



On a constaté que le débat politique commençait à être diffamatoire. La meilleure manière de convaincre le peuple ce n'est pas d'utiliser les armes de la division, de l'incitation à la violence. La contestation peut se faire... mais, toute contestation n'est pas synonyme de vio-

lence. Est-ce que nous avons le droit de radicaliser notre jeunesse ? », a-t-il martelé.

Philippe Mvouo est, avant de clore son propos, revenu sur les devoirs du Conseil, notamment celui de protéger les institutions de l'Etat ; de protéger le peuple contre toutes les pollu-

tions informationnelles ; et enfin, de protéger la profession de journalisme et le journaliste lui-même. Les préoccupations des acteurs politiques ont porté sur le rôle du CSLC dans l'harmonisation du discours politique à travers les médias ; de son pouvoir de répression ; et des rapports du Conseil avec les médias étrangers.

En réponse à la question sur les violences verbales, le président de la plateforme des partis et groupements politiques du centre solidaire, Luc Daniel Adamo Mateta a déclaré que : « La violence des discours sort du cadre de notre compréhension politique. Tant qu'il n'y aura pas une clarification sur le concept démocratie et notre culture, il serait très difficile d'endiguer ce que nous recherchons, notamment la paix et la justice sociale. Notre démocratie doit se reposer sur le socle de nos valeurs, sur l'âme d'une nation. C'est un problème hautement politique ». Ce leader politique a émis le souhait d'œuvrer aux côtés du CSLC pour humaniser les rapports entre les Congolais d'une part et entre les hommes politiques de l'autre.

Josiane Mambou Loukoula

DIALOGUE NATIONAL

Création du comité ad hoc de suivi des recommandations

Par décret n°2015-871 du 31 août, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a créé un Comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national inclusif de Sibiti, conformément aux conclusions de cette rencontre qui a regroupé toutes les forces vives du Congo du 13 au 17 juillet à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou.

Ce texte définit les attributions et l'organisation de ce Comité ad hoc qui est chargé notamment de suivre la mise en œuvre des recommandations des concertations politiques d'Ewo 2011, de Dolisie 2013, de Sibiti 2015 et de faire l'évaluation périodique du niveau d'exécution des différentes recommandations des rencontres politiques précitées. Ce Comité est dirigé et animé par un Commissaire général nommé par décret du Président de la République. Celui-ci a rang et prérogatives de ministre délégué. Il oriente, coordonne et contrôle les activités du comité.

Le Commissaire général est assisté, dans l'exercice de ses fonctions, par des commissaires nommés par décret présidentiel à raison de deux représentants de la majorité présidentielle ; deux représentants de l'opposition ; deux représentants des partis du centre ; deux représentants de la société civile et deux représentants de l'administration.

Roger Ngombé

FORCE PUBLIQUE

Les résultats du concours d'entrée à la gendarmerie enfin disponibles

Le commandant de cette composante de la force publique, le général de brigade Paul Victor Moigny, a annoncé le 31 août, au cours d'un échange avec la presse, la publication des résultats du concours d'entrée à la gendarmerie nationale dont les épreuves ont eu lieu le 15 mars dernier sur toute l'étendue du territoire national.

Des milliers de candidats ayant passé le concours d'entrée à la gendarmerie nationale sont désormais fixés sur leur sort. Selon le commandant de la Gendarmerie nationale, au lieu des 1 500 personnes recommandées, la liste sera revue à la hausse en prévision des deux prochaines étapes à venir, no-

sièges des neuf arrondissements de Brazzaville, aux commissariats centraux de la ville, à l'Ecole de la gendarmerie nationale ainsi qu'à la région de gendarmerie. Il ne s'agit pas d'une admission, mais d'une admissibilité car le concours d'entrée en gendarmerie nécessite beaucoup d'étapes », a précisé le général Paul Victor Moigny.

En effet, après la proclamation des résultats, les admissibles affronteront deux autres étapes, notamment les visites médicales approfondies et les tests psychotechniques. « Ils avaient fait au début des tests médicaux pour pouvoir attester qu'ils

merie une fois que l'on a proclamé les résultats des visites médicales, pour déterminer la liste des candidats déclarés définitivement admis au concours d'entrée en gendarmerie », a-t-il ajouté.

Le général Paul Victor Moigny a également rappelé que les résultats publiés sont répartis en deux vagues parce que le commandement ne va pas tout de suite incorporer ceux qui sont déclarés définitivement admis. La première vague va passer, a-t-il expliqué, les visites médicales et les tests psychotechniques avant la formation commune de base. Pendant cette période, il sera convoqué la deuxième vague qui passera les visites médicales et les tests psychotechniques. « Ce n'est qu'à la veille de la fin de la formation commune de base de la première vague que les résultats définitifs des admis de la deuxième vague seront publiés. Nous allons dépasser un tout petit peu l'effectif de 1500 parce que certains seront éliminés après les deux prochaines étapes. Nous le faisons en tenant compte de l'expérience du passé. Les résultats pourraient être communiqués aussi sur le net mais cela va nous prendre encore du temps », a-t-il rassuré.

Interpellé par la presse sur la longue attente, le commandant de la gendarmerie, évoquant quelques obligations a indiqué qu'il n'avait pas de délai fixé. Il ne s'agit pas, pour lui, d'un retard, car maintenant, dit-il, les conditions sont réunies pour que les résultats soient proclamés.

Parfait Wilfried Douniama



Le général de brigade Paul Victor Moigny

tamment des visites médicales approfondies et des tests psychotechniques. « Dans quelques heures nous allons mettre à la disposition du peuple congolais, les résultats du concours d'entrée en gendarmerie. Des listes vont être publiées, affichées aux

étaient susceptibles de supporter les épreuves sportives. Après, les candidats vont passer des tests psychotechniques, il s'agit d'une interview particulière, à caractère psychologique que l'on passe en gendar-

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CMA CGM

Marseille, le 31 Août 2015

CMA CGM, Bolloré et CHEC remportent la concession du terminal à Conteneurs de Kribi (Cameroun) pour une durée de 25 ans

- Le consortium CMA CGM, Bolloré et CHEC déclaré vainqueur de l'appel d'offre par le gouvernement camerounais
- Un emplacement stratégique pour desservir toute la façade atlantique de l'Afrique et les pays de l'intérieur
- Un renforcement du Groupe CMA CGM en Afrique

Le consortium CMA CGM, Bolloré et CHEC déclaré vainqueur de l'appel d'offre par le gouvernement camerounais

À l'issue d'un appel d'offres lancé par le gouvernement du Cameroun, le consortium constitué des français CMA CGM et Bolloré, et du chinois CHEC (China Harbour Engineering Company) a remporté la concession pour une durée de 25 ans.

Le Gouvernement camerounais a choisi un consortium franco-chinois qui offrait toutes les garanties techniques et financières, en s'appuyant sur le Groupe CMA CGM, un groupe leader mondial du transport maritime et opérateur portuaire international, Bolloré Africa Logistics, un opérateur logistique de référence en Afrique, et CHEC l'une des toutes premières entreprises de génie civil et de construction au monde.

Ce terminal à conteneurs aura une capacité de 1.4 millions EVP et pourra accueillir des navires de 8000 EVP de toute compagnie maritime. Il sera doté à terme d'un quai de 700 mètres et d'une plate-forme de 32ha, pour un tirant d'eau de 16 mètres. Un premier quai de 350 mètres sera opérationnel dans les tous prochains mois.

Grâce au terminal de Kribi, CMA CGM complète son offre de transport en Afrique qui comprenait déjà ses lignes maritimes et ses services terrestres qu'il a développés ces dernières années. La concession du terminal de Kribi lui assure la maîtrise parfaite des opérations portuaires et la qualité du service offert aux clients tout au long de la chaîne de valeur.

Kribi, un emplacement stratégique pour desservir toute la façade atlantique de l'Afrique et les pays de l'intérieur

Idéalement situé au Cameroun, un marché en croissance, ce terminal aura vocation à devenir un hub régional pour toute la façade atlantique de l'Afrique, du Sénégal au Gabon. Relié par des navires de grande capacité aux marchés européens et asiatiques, il permettra aussi l'approvisionnement des pays dépourvus d'accès maritimes comme le Tchad ou la République Centrafricaine.

Il contribuera fortement au dynamisme de l'économie du Cameroun.

Ce Terminal devrait créer à terme plus de 2000 emplois directs et indirects.

Un renforcement du Groupe CMA CGM en Afrique Présent en Afrique depuis 2001, et fort de l'acquisition en 2006 de DELMAS, l'expert du transport maritime en Afrique, le Groupe CMA CGM est aujourd'hui un leader du transport en Afrique. Avec 74 bureaux dans 43 pays, 27 services maritimes, 1400 collaborateurs, le Groupe CMA CGM a transporté 1 200 000 EVP (équivalent vingt pieds) en 2014 depuis et vers l'Afrique. Le Groupe CMA CGM a pour ambition de renforcer ses services maritimes avec l'ouverture de nouvelles lignes et escales, développer la création et la modernisation de ses infrastructures portuaires, enrichir ses solutions de transport intermodal permettant d'acheminer les marchandises à l'inté-

rieur des territoires et créer de nouvelles plateformes logistiques offrant toute une gamme de services additionnels à sa clientèle (stockage, empotage...). CMA CGM est aussi un acteur international majeur des opérations portuaires via ses filiales CMA Terminals et Terminal Link qui détiennent un portefeuille de participations dans 28 terminaux.

Farid T. Salem, Directeur Général Délégué du Groupe CMA CGM, déclare : « Nous remercions le Gouvernement du Cameroun d'avoir choisi notre offre en toute transparence, une offre qui apportait les meilleures garanties financières et techniques. Nous ferons du terminal à Conteneurs de Kribi un terminal international qui contribuera au dynamisme de l'économie du Cameroun. Avec ce nouveau terminal, le Cameroun sera positionné au cœur des échanges économiques internationaux ».

À propos de CMA CGM

Le Groupe CMA CGM, fondé et dirigé par Jacques R. Saadé est un leader mondial du transport maritime. Ses 465 navires desservent plus de 400 ports dans le monde, sur les 5 continents. En 2014, ils ont transporté 12,2 millions de conteneurs EVP (équivalent vingt pieds). CMA CGM connaît une croissance continue et ne cesse d'innover pour proposer à ses clients de nouvelles solutions maritimes, terrestres et logistiques. Présent sur l'ensemble des continents et dans 160 pays via son réseau de 655 agences, le groupe emploie 22 000 personnes dans le monde et 2400 à Marseille où est situé son siège social.

Contact presse
media@cma-cgm.com

Message du Parti congolais du travail relatif aux 11^{es} Jeux africains

Dans quelques jours, du 04 au 19 septembre, Brazzaville, notre ville-capitale, va abriter les compétitions des 11^{es} Jeux Africains, Jeux du Cinquantenaire.

La jeunesse sportive africaine, sous les « hourras » et la « houle » des publics enthousiastes, va pendant deux semaines compétir dans un esprit chevaleresque.

En mettant à la disposition des sportifs du continent des installations flambant neuves ;

En offrant à l'ensemble de nos hôtes un cadre de travail approprié et de séjour agréable, notre gouvernement, sous l'impulsion du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a relevé avec brio le défi, ô combien redoutable, de l'organisation de ces jeux.

On peut dire, à juste titre, qu'il a ainsi accompli sa part de travail. Bravo !

Il nous revient maintenant à nous peuple congolais de relever l'autre défi, tout aussi complexe ; celui de la mobilisation populaire pour que le rendez-vous de Brazzaville soit une réussite totale, une grande fête.

Dans son message sur l'État de la Nation, le 12 août dernier, le président Denis Sassou N'Guesso, nous a demandé de réserver un accueil des plus chaleureux à la jeunesse sportive africaine.

Le chef de l'État a aussi insisté sur le fait qu'aucune discipline sportive ne doit se dérouler dans un stade ou un gymnase désert.

En écho à cette directive présidentielle, le Parti congolais du travail appelle ses membres et sympathisants, les membres de la Force montante congolaise, les membres de l'Organisation des femmes du Congo, bref, l'ensemble du peuple congolais à une mobilisation générale dans les quartiers de nos villes et particulièrement dans les gradins des stades.

Le Parti congolais du travail lance un vibrant appel à la cohésion nationale, à la vigilance de tous et de chacun pour pérenniser la sécurité et la paix qui règnent dans le pays.

Vive les 11^{es} Jeux Africains ;

Jeux du Cinquantenaire,
Que la fête de la jeunesse sportive africaine soit belle.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Si les dirigeants ne respectent pas les principes démocratiques, et si le peuple lui-même ne comprend pas que son choix ne doit souffrir d'aucune pression, alors, de manière récurrente, non seulement nous vivrons toujours dans l'angoisse à l'approche des élections, mais nous constaterons, au bout de plusieurs « changements », que rien n'a bougé, que tout est à faire, et que le non-développement nous colle à la peau. »

Pr Christophe Yahot, philosophe, université Alassane Ouattara, Bouaké, Libre Afrique, 27 août 2015

« Gouverner aujourd'hui, c'est essayer de survivre, c'est séduire. L'intérêt des gouvernants est de rester dans une telle conception archaïque du pouvoir comme propriété personnelle, comme outil de manutention des esprits et d'élimination des adversaires. »

Pierre Rosanvallon, historien (France), Libération du 23 août 2015

« La satisfaction, c'est la consommation des choses pour l'obtention desquelles on a lutté. »

Alain Badiou, philosophe et professeur à l'École normale supérieure (France), Le monde, 14 août 2015.

« Parmi les cinq sens, la vue, l'ouïe et l'odorat connaissent moins d'interdits que le toucher et le goût. »

Léonard de Vinci, peintre et savant italien, né à Vinci le 15 avril 1452

EXPROPRIATION À KINTÉLÉ-LIFOULA

Des acquéreurs de parcelles récusent la démarche du gouvernement

Réunis le 30 août à quelques mètres du poste de péage de Kintélé, sur la nationale 2, les acquéreurs des parcelles de la zone « Lifoula » s'opposent à l'expropriation de leurs terrains pour cause d'utilité publique.

Sur les lieux, on peut constater la présence de la société italienne SERS. Installée par le gouvernement, sa mission étant la construction de 1000 logements. En attendant, cette société procède à la construction de sa base vie. Informés des intentions du gouvernement, les acquéreurs des parcelles de terrain sont descendus sur les lieux, le dimanche 30 août, pour un constat et pour faire entendre leur voix. Passant à l'action, ils ont tenté de saccager les installations de SERS malgré la présence de quelques éléments de la gendarmerie nationale. « Nous ne sommes pas des occupants anarchiques. Il s'agit des parcelles que nous avons acquises régulièrement en les achetant auprès des propriétaires fonciers comme en font foi les titres fonciers, permis d'occuper et avis d'appréciation et attestations de vente que nous possédons. Il ne s'agit donc pas d'un domaine pu-

blic que nous aurions spolié », ont-ils précisé dans leur déclaration. En effet, selon la déclaration rendue publique à cette occasion, la zone est occupée en majorité par des victimes de la catastrophe du 4 mars 2012, des expropriés de la zone de construction du complexe sportif de Kintélé ainsi que celle de la zone de l'université Denis Sassou-N'Guesso. Les acquéreurs ont également rappelé aux autorités que les domaines réservés à la construction de la cité de 5 000 logements et celle de la cité moderne de Lifoula ont déjà été délimités et ne concernent pas les domaines de leurs parcelles. Rappelant la conjoncture économique et financière actuelle du pays, marquée par la chute du prix du baril du pétrole, entraînant une révision à la baisse du budget de l'État, ils ont dit « non » à la démarche du gouvernement. « Au regard de ce qui suit, nous venons par la présente, exprimer

notre opposition catégorique à ce projet d'expropriation qui foule aux pieds la constitution en vigueur dans notre pays qui stipule en son article 17 que le droit de propriété et le droit de succession sont garantis. Nul ne peut être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique, moyennant une juste et préalable indemnité, dans les conditions prévues par la loi », ont-ils mentionné. Ils ont, par ailleurs, réitéré leur détermination à défendre par tous les moyens pacifiques leurs parcelles acquises au prix, disent-ils, de mille sacrifices. « Ni la force, ni l'intimidation ne nous ferons reculer. Nous souhaitons simplement vivre sereinement dans nos parcelles. Tout en mettant en garde les hommes politiques véreux qui chercheront à récupérer notre revendication sociale à des fins politiques, nous sollicitons par la même occasion l'implication personnelle du chef de l'État, garant de la paix et de concorde nationale », ont-ils conclu.

Parfait Wilfried Douniama

PROJET LISUNGI

Les ménages pauvres vont bientôt bénéficier des transferts monétaires

Le responsable des transferts sociaux du projet Lisungi, Anasthasie Ossangatsama, a affirmé le 31 août à Brazzaville, que les ménages pauvres pourront bénéficier des premiers transferts monétaires, dès ce mois de septembre.

L'annonce a été faite au terme d'une réunion de sensibilisation en compagnie des responsables des bureaux communautaires des villages pour organiser les prochaines assemblées générales de validation.

Au Congo, le projet concerne six mille ménages très pauvres établis dans sept localités au nombre desquelles figurent quatre arrondissements de Brazzaville à savoir : Makélékélé, Baongo, Mougali et Talangai. Dans la ville de Brazzaville, les paiements des transferts monétaires concerneront trois mille huit cent soixante-trois ménages avec enfants et femmes enceintes ainsi que six cent quatre-vingt-douze personnes âgées vivant seules.

« En rapport avec les calculs de nos logiciels, ces ménages pauvres pourront bénéficier dans un mois d'une somme de cent trente-

vingt-cinq mille francs par trimestre. A Pointe-Noire par exemple, les ménages pauvres ont déjà reçu quelques transferts monétaires de la part du projet Lisungi », a indiqué Anasthasie Ossangatsama. Ces bureaux des comités des villages avaient, entre autres missions, le repérage des foyers pauvres de leur quartier. A l'issue de ce travail d'enquête, le projet Lisungi, devrait faire valider les données par l'institut national des statistiques, seul organe habilité pour traiter ce genre de dossier. « Il est donc question pour nous, projet Lisungi, d'approfondir, en collaboration avec les bureaux des comités des villages, les résultats de ces enquêtes. Si au départ, les ménages validés pauvres le sont réellement », a expliqué le responsable des transferts sociaux. Pour le projet Lisungi, ces assemblées générales de validation des ménages, qui vont débiter dès septembre, font partie du processus normal de ciblage des ménages pauvres. En outre, l'institut national des statistiques (Ins) chargé de réaliser ce travail de sondage n'a pas enquêté sur tous les ménages. Il évoque comme raison : des ménages dont

les adresses sont introuvables, d'éventuels cas de décès et des refus de certaines personnes qui ne s'estiment pas pauvres. outefois, les ménages non enquêtés n'ont rien de tout perdu. La responsable des transferts sociaux affirme : « Pour les cas de personnes ou des ménages qui se sont sentis lésés, il y a une phase de plainte où ils peuvent se rapprocher de nos services pour qu'ils soient pris en compte, pourvu que les conditions de précarité puissent s'avérer et pourront bénéficier des allocations ».

En rapport avec notre société, le projet Lisungi définit les ménages pauvres comme étant ceux-là qui éprouvent des difficultés d'envoyer les enfants à l'école, à l'hôpital pour des soins sanitaires de base et ont du mal à manger régulièrement. Dans ces ménages, on peut également trouver des personnes du troisième âge abandonnées à leur triste sort, les femmes enceintes. Rappelons que le projet Lisungi résulte de l'engagement politique du gouvernement à étendre la protection sociale à d'autres catégories sociales exclues du système traditionnel de sécurité sociale au Congo.

Fortuné Ibara

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes

3 jours

2 au 4 septembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

7 au 10 septembre 2015

Gestion comptable et financière des projets et programmes

5 jours

14 au 18 septembre 2015

Etude d'impact environnemental et social des projets

5 jours

21 au 25 septembre 2015

Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance

5 jours

28 septembre au 2 octobre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

MÉDIAS

Le ministre Thierry Mougalla visite les Dépêches de Brazzaville

Le nouveau ministre congolais de la Communication et de médias, chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla, a eu droit à une visite guidée au siège de l'Agence d'information d'Afrique centrale (ADIA), le 31 août 2015. Il a pu découvrir la rédaction de ce journal, l'imprimerie, la librairie et la galerie Bassin du Congo.

« Je considère qu'on n'est pas seulement en face d'un quotidien Les Dépêches de Brazzaville, mais plutôt devant un groupe multimédia, car il y a une grande diversité avec une approche multimédia et multiculturelle. Les Dépêches de Brazzaville représentent l'esquisse d'un grand média », a confié le ministre Mougalla avant d'émettre le vœu de voir le quotidien « s'étendre dans la sous-région en passant nécessairement par un enracinement local, et pourquoi pas avoir une parution quotidienne à l'intérieur du pays ».

Cette visite d'inspection, selon le ministre, s'inscrit dans le cadre d'une vision gouvernementale visant à établir un couloir de communi-



Le ministre Mougalla répondant aux questions de la presse

tion entre les autorités et les médias. Il s'agit également de la nécessité de booster le secteur de la communication en général et celui des médias au Congo en particulier. « Après le réaménagement du gouvernement, le président Denis Sassou-N'Gouesso a souhaité qu'à l'intérieur du vocable communication, l'on ressorte le sous-secteur des médias », a indiqué le ministre Mougalla.

A côté de la communication institutionnelle qui est celle du gouvernement pour le compte de l'Etat, c'est-à-dire, la communication des autorités étatiques et politiques vers les populations, le membre du gouvernement souhaite que soit établie une sorte de synergie entre les pouvoirs publics et les différents médias publics ou privés évoluant dans le pays.

Interrogé sur le projet gouvernemental de passer de la télévision analogique au nu-

mérique, Thierry Mougalla a fait savoir que le contrat que le gouvernement congolais vient de signer avec la société chinoise Startimes, est une avancée significative dans le cadre d'installation de la Télévision numérique terrestre (TNT) au Congo. « Les pays africains ont accusé un grand retard dans la mise en œuvre de ce projet pour deux raisons majeures : premièrement, c'est un projet extrêmement coûteux qui nécessite un mécanisme de financement. Le gouvernement congolais a trouvé son mécanisme de financement grâce à ce contrat avec Startimes. Deuxièmement, le retard est dû à la complexité du processus. Le projet TNT touche à la fois le ministère de la Communication, l'audiovisuel, la régulation, et bien évidemment le public qui doit avoir un produit répondant à son pouvoir d'achat », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

CHANTIER 2015
INTERDÉPARTEMENTAL DE JEUNES

LE SPORT AU SERVICE DE L'ÉPANOUISSEMENT ET DU BIEN-ÊTRE DE LA JEUNESSE

100 jeunes congolais issus de milieux défavorisés vivent les Jeux Africains

3 semaines de brassage culturel, éducatif & sportif

NÉCROLOGIE

Jean François Miayoukou, Joséphine Loukouzi, Elise Bandoki, la famille Kindongo, les enfants et petits enfants Dioulou, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, père et grand-père, Nicolas



Dioulou. Décès survenu le vendredi 28 août 2015 à 2h00 des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire est située n°93 rue Cardinal Émile Biayenda, arrêt 3 Francs-PSP Mpissa.

Les obsèques sont prévues pour le vendredi 4 septembre selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps ;
 - 10h00 : recueillement au domicile familial à Mpissa ;
 - 11h30 : départ pour la paroisse Saint-François ;
 - 12h00 : messe de requiem ;
 - 13h30 : départ pour le village Mavouéla à Mbamou
- Samedi 5 septembre
11h00 : enterrement dans le cimetière familial.

INSTITUT DE SONDAGE DU CONGO

"INS-CG"

Brazzaville
Bât. H8 rue Chaplin, rond-point de la république (Ex-CCF), arrondissement II, Baongo
Tel : +242 06 483 63 18
+242 05 697 26 55



Pointe-Noire
Rond-point Mpita à l'entrée de la rue Tchikaya U Tam'si.
Pointe-Noire
Tel : +242 05 559 76 01
+242 06 483 63 70

Une expertise fiable et adaptée à votre structure

Institut de sondage du Congo "INS-CG" met à votre disposition ses meilleurs experts afin de vous accompagner dans les domaines clés suivants :

- | | | |
|---|---|---|
| ❖ Sondage | ❖ Medias | ❖ Stratégie & Management* |
| <ul style="list-style-type: none"> ➢ Enquête d'opinions ➢ Analyse d'opinions ➢ Enquête de satisfaction | <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mesure d'audience : <ul style="list-style-type: none"> ○ Radio & Télévision ➢ Stratégie de communication | <ul style="list-style-type: none"> ➢ Stratégies d'entreprises ➢ Etude de marché ➢ Etude marketing <p>* Pour des marchés de niche</p> |

Nous nous mettons à votre écoute pour vous proposer des solutions adaptées à votre environnement de travail en garantissant une neutralité des études réalisées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

contact@ins-cg.com
www.ins-cg.com

AVIS DE PERTE



Monsieur Abouchou Mar Moustafa, demande à toute personne ayant vu ou ramassé son passeport Syrien perdu il y a de cela deux (2) ans de le lui apporter à la Société RAF Transport sise Arrêt Mayinga sur la route de la frontière ou de le contacter au numéro de Tél : + 242 06 671 23 48.

Une récompense lui est réservée.

IN MEMORIAM

03 septembre 2013 - 03 septembre 2014, voici deux ans que le Seigneur a rappelé à lui notre père, oncle et grand-père, l'honorable Matouridi Louis de Gonzague, ancien député du MCDI de la 2^e circonscription de Mbanza-Ndounga. La veuve Matouridi née Diamouangana Delphine, le capitaine Adelin Bertrand Matouridi, officier de la Gendarmerie nationale, les enfants Matouridi et la famille Nsembo prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce sera dite le mercredi 3 septembre à 06h00 en les paroisses Saint-Kizito à Makélékélé, Saint-Esprit de Mougali et dimanche 6 septembre à 11h00 à Saint-Esprit de Mougali. Papa, nous ne t'oublierons jamais.



Courriel : info@perspectivesavenir.org

Suivez-nous sur les Réseaux sociaux : Fondation Perspectives d'Avenir

@FPA 242 @perspectivesavenir

www.perspectivesavenir.org

AFRIQUE CENTRALE

Les Etats en quête d'outils de lutte contre la criminalité environnementale

La Communauté économique des Etats d'Afrique centrale et la Commission des forêts d'Afrique centrale en partenariat avec l'Office des Nations contre la drogue et le crime (ONUDDC), organisent du 31 août au 3 septembre prochain à Brazzaville, le 1^{er} forum régional sur le renforcement des contrôles aux frontières.

Cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme mondial de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, vise à renforcer aux niveaux national et international, la collaboration entre les différentes administrations en charge de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages.

SEMAINE DE LA DIGNITÉ DES ENFANTS

Les Lions-Clubs Brazzaville-Lisalisi et Brazzaville-Elikia réalisent un geste de solidarité

Dans le cadre de cette semaine (30 août – 5 septembre) célébrée chaque année au niveau du Lions-Clubs international, les membres de cette association caritative, ont fait un don de produits d'hygiène destinés à l'assainissement des lieux ainsi qu'un lot de matelas et de couches pour bébés le 30 août à l'Orphelinat Saint Joseph de Gaston Céleste de Moukondo.

Pour le président du Club Brazzaville-Elikia, président du conseil de la zone 251, Elenga Ngaporo Okina, ce geste est une expression des lions à l'égard des plus démunis.

« C'est vraiment pas grand-chose, mais ce geste représente quelque chose de très fort pour nous. Parce que vous voyez ici nous avons des enfants qui manquent quasiment de tout et le fait de leur apporter quelque chose est pour nous une forme de contribution à leur épanouissement », a souligné la vice-présidente du Club Brazzaville-Lisalisi, Amélie Liliane Mouambondzi.

Prenant la parole à son tour, la présidente de la zone 251, Clodia Ognelet, en tant que mère et mère d'une association caritative, a loué le geste qui, dira-t-elle « quoi que petit, mais assez louable ». Et d'ajouter : « Aussi, nous avons comme objectif: servir et venir en aide aux plus petits et aux plus démunis ».

Moumba Noellie Rolande, représentant la responsable de l'orphelinat empêchée, a salué la mobilisation des lions de Brazzaville. Au nom des enfants et du personnel y évoluant, elle a remercié les deux clubs pour le geste de solidarité qu'ils venaient de poser.

Il sied de noter que les Lions-Clubs du monde entier ont initié une semaine internationale spéciale des œuvres sociales Lions, consacrée à l'amélioration de l'avenir des enfants. Cet événement international est organisé au profit des membres les plus vulnérables de leur communauté. Il a également pour but de leur permettre d'atteindre les objectifs définis à l'occasion de leur centenaire, à savoir: venir en aide à 100 millions de personnes.

Guillaume Ondzé



Le Président Coordonnateur du réseau "RÉPONDRE AU PLURIEL" (RAP), Christian M'PARA <<YA DAIN>> remercie ses nombreux sympathisants du Congo, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique pour leur soutien multiforme lors du décès de sa chère mère, Mme M'PARA née EBOULONDZI GANKOUÉ Henriette, fille aînée du Puissant Chef Traditionnel et Premier Sous-Préfet de Djambala, EBOULONDZI Gabriel; décès survenu à Brazzaville le 21 Juillet 2015.

Qu'ils trouvent ici l'expression de sa profonde gratitude.

Restons toujours unis!

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Etotault Ebackassa Davy Christ Stella.

Je désire désormais être appelée ETOTAULT MOUTOU Davy Christ Stella.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

« Le front contre la criminalité environnementale dans la sous-région d'Afrique centrale nécessite des mesures et des actions concertées entre les Etats et leurs partenaires techniques et financiers, ainsi que la coordination des programmes », a déclaré le ministre congolais de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo, présidant les travaux d'ouverture. Car, a-t-il ajouté : « le braconnage prend une importance accrue avec l'usage des armes et munitions de guerre, des véhicules et autres moyens de communication modernes par les bandes criminelles organisées. Ce phénomène a déjà occasionné la perte de plus de 60% de popula-

tions d'éléphants dans le bassin du Congo, au cours de la dernière décennie. » Soulignant pour sa part la nécessité de trouver des moyens efficaces pour lutter contre ce fléau, le représentant régional de l'ONUDDC, Pierre Lapack a relevé que l'impact de ce commerce illicite ne constitue pas seulement une menace à l'environnement et un frein à la réduction de la pauvreté. Il porte également atteinte à l'État de droit, alimente la corruption tout en fournissant de nouvelles sources de financement à des groupes d'insurgés ainsi qu'aux réseaux criminels. Le coordonnateur du système des Nations au Congo, Antony Kwaku Ohe-meng-Boamenf a, quant à lui, réitéré le soutien de son

organisation à apporter l'appui nécessaire aux efforts qui sont en train d'être consentis dans la sous-région. Signalons que le trafic des espèces de faune et de flore sauvages est devenu la quatrième menace universelle après le terrorisme, le trafic des stupéfiants et des êtres humains, menaçant la paix, la sécurité et l'intégrité des Etats de la sous-région. Rappelons que pour lutter contre le commerce illicite qui prend de l'ampleur, la conférence des ministres de la Communauté des Etats d'Afrique centrale tenue le 27 avril dernier à Brazzaville, avait adopté un plan d'action d'urgence de lutte anti braconnage, couvrant les zones de savane et de forêt.

Lopelle Mboussa Gassia

CENTRAFRIQUE

Le Parlement transitoire vote une nouvelle Constitution

D'après le calendrier électoral, la nouvelle loi fondamentale adoptée le 30 août par le Conseil national de transition (CNT), sera soumise au référendum le 4 octobre prochain.

Les conseillers nationaux ont massivement voté en faveur de la nouvelle Constitution, avec 86 voix pour, 6 contre et 4 abstentions. Dans cette nouvelle loi fondamentale, la forme de l'Etat demeure inchangée : une République laïque. La RCA reste assujettie aux traités et conventions que le pays a soudainement souscrits notamment en matière des droits de l'Homme, de la démocratie, la bonne gouvernance... Le mandat présidentiel et parlementaire est limité à cinq ans, renouvelable une seule fois. Malgré le passé douloureux, marqué par des conflits intercommunautaires entre chrétiens et musulmans, la nouvelle Constitution reconnaît la liberté de culte, de religion et de réunion. Chaque Centrafricain est rassuré dans sa liberté de pratiquer la religion de son choix sans être per-

sécuté, poursuivi ou incarcéré. La campagne référendaire est prévue entre début ou mi-septembre. Les autorités de la transition centrafricaine, à l'origine du texte, ont déjà démarré la sensibilisation en faveur d'un « oui » massif. « J'exhorte le peuple centrafricain, le moment venu, à voter massivement oui, cette nouvelle loi fondamentale, pour permettre à notre pays, de retrouver la voie normale de l'ordre constitutionnel », a déclaré le président du CNT, Alexandre-Ferdinand Nguendet. Création de nouvelles institutions Au niveau de l'organisation et le fonctionnement du pouvoir exécutif centrafricain, le projet constitutionnel n'a pu apporter un changement remarquable. En d'autres termes, le Premier ministre qui est issu de la majorité parlementaire est

responsable aussi bien devant le président de la République que devant les élus nationaux. Il y a cependant une très grande nouveauté. Contrairement à l'ancienne République qui ne disposait qu'une seule chambre au niveau du Parlement, la nouvelle Constitution a prévu la création du Sénat. Cette chambre haute du Parlement, à en croire les auteurs du texte, aura pour attribution en dehors du pouvoir de vote de lois, de contrôler les différentes nominations de l'exécutif. Le texte prévoit enfin la mise en place d'une « cour pénale spéciale » chargée de juger les crimes les plus graves commis lors des récentes crises qu'a connues la RCA. Signataire du Traité de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), le pays entend également coopérer avec la justice internationale dans le cadre de la poursuite des présumés coupables des crimes contre l'humanité, de viol, de constitution de bandes armées, etc.

Fiacre Kombo

ACTUALITÉ EN BREF

Droits de l'homme : l'ONU plaide pour la convention contre les disparitions forcées

À l'occasion de la Journée internationale des victimes de disparition forcée, célébrée le 30 septembre, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé tous les États membres d'appliquer la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Ces victimes incluent tous les disparus forcés dont les corps n'ont jamais été retrouvés par leurs parents.

« Les victimes de disparition forcée sont privées de leur liberté, détenues dans des lieux secrets et rarement relâchées. Souvent, on ne sait pas ce qu'il advient d'elles. Elles subissent fréquemment des tortures et vivent constamment dans la peur d'être exécutées », a déclaré Ban Ki-moon dans un message, ajoutant que même si elles finissent par être libérées, ces victimes gardent des séquelles physiques et psychologiques pour le restant de leurs jours, sans parler de l'anxiété dans laquelle vivent leurs familles.

En 2014, le Comité des disparitions forcées et le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires ont reçu 246 demandes de familles de victimes disséminées partout dans le monde, les priant de prendre des mesures d'urgence.

Mali : retrait des troupes pro-gouvernementales d'Anéfis

Le Groupe d'autodéfense touareg Imrad et alliés (Gatia), composé de groupes armés pro-gouvernementaux ont accepté de quitter « sans conditions » la localité d'Anéfis dans le nord du Mali qu'ils avaient prise aux ex-rebelles de la Coalition des mouvements de l'Azawad (CMA) à la mi-août. La mission de paix de l'ONU se réjouit de ce retrait qui s'est concrétisé grâce à la fermeté de la médiation internationale, mais surtout du président malien Ibrahim Boubacar Keïta.

Climat : Barack Obama en tournée en Alaska

Le président des États-Unis, Barack Obama, se rendra en Alaska cette semaine pour discuter de la lutte contre les changements climatiques. Toutefois, il devra tempérer ses propos dans un État qui dépend encore beaucoup du pétrole. L'objectif avoué du président américain est de démontrer les conséquences graves et inquiétantes des changements climatiques sur le territoire nordique afin de mettre en relief ses priorités législatives sur le sujet. Barack Obama deviendra le premier président américain en service à visiter la côte arctique de l'Alaska. À la fin de son séjour, il se rendra à Kotzebue, une petite ville de 3153 habitants située au nord du cercle polaire.

Yvette Reine Nzaba

Bienvenue à Brazzaville, capitale des Jeux Africains



Découvrez le plaisir de voyager à travers notre réseau

Pointe-Noire, Ollombo, Kinshasa, Douala, Yaoundé*, Libreville, Bangui*, Ndjamena*, Cotonou, Bamako, Dakar, Abidjan*, Paris, Bruxelles, Dubaï, Beyrouth

*Bientôt



Transporteur Officiel des Jeux Africains



www.flyecair.com
Tél: + 242 06 509 05 25
Suivez nous sur  

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Jean-Claude Gakosso présente sa vision aux diplomates en poste à Brazzaville

Se faire connaître auprès de son personnel et des autres partenaires du Congo, tel est le premier objectif que s'est fixé le nouveau ministre des Affaires étrangères. L'échange du vendredi 28 août à Brazzaville avec les diplomates accrédités au Congo répond à cet impératif. Jean-Claude Gakosso a présenté « quelques axes majeurs de son action » aux ambassadeurs.

Estimant qu'il ne pourra mener à bien son travail sans un soutien et une coopération étroite des diplomates, Jean-Claude Gakosso a assuré sa totale disponibilité ainsi que celle de ses collaborateurs à leur accorder la sollicitude nécessaire à l'accomplissement de leurs missions respectives. Le ministre a, en outre, exprimé sa gratitude pour l'appui multiforme du corps diplomatique aux efforts du gouvernement dans la mise en œuvre du Chemin d'avenir, programme du président de la République, en vue du développement intégral du Congo. « Mon vœu le plus ardent, a souligné Jean-Claude Gakosso, est évidemment de voir cet appui se consolider et se diversifier sur la base de nos intérêts réciproques... toujours

dans le respect mutuel ». Il s'est personnellement engagé à s'y employer, tout en comptant sur la sollicitude habituelle des chefs de



Le ministre Jean Claude Gakosso et Gisèle Ngondo, directrice de cabinet aux Affaires étrangères s'entretenant avec les diplomates

missions diplomatiques et consulaires ainsi que des organisations internationales accrédités au Congo. Ceci, eu égard aux projets que les

deux parties auront à « réaliser ensemble » au moment où les autorités congolaises veulent voir s'établir des relations « plus dynamiques » avec les pays et organisations représentés à Brazzaville. Souhaitant voir se raffermir l'esprit de coopération, le ministère espère organiser plus fréquemment des rencontres

« gements respectifs ». « Notre gouvernement, continuera à œuvrer sans relâche pour la diversification de ses partenaires, tant bilatéraux que multilatéraux, et pour le raffermissement des relations de coopération mutuellement avantageuses », a rassuré le ministre. Dans sa réponse à la com-

rie-Charlotte Fayanga (Ambassadeur de la République centrafricaine), a dit que le corps diplomatique veillera à l'accomplissement de ses missions en terre congolaise. Il fera de la diplomatie « comme un champ des actions de coopération et de solidarité internationale et de combat commun contre les



techniques avec les chefs des missions diplomatiques et consulaires, « afin d'assurer un meilleur suivi de la mise en œuvre des enga-

munication du gouvernement faite par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, la doyenne du corps diplomatique, Ma-

dangers qui menacent l'humanité, et pour le triomphe de la liberté partout dans le monde », a précisé la diplomate centrafricaine. **Nestor N'Gampoula**



COMMUNIQUÉ

DHL investit près de 47 millions d'euros en Afrique subsaharienne. Frank Appel, PDG du groupe Deutsche Post DHL, se rend en Afrique et met l'accent sur l'importance que revêtent les marchés émergents pour le groupe

le 31 août 2015 : Frank Appel, PDG du groupe Deutsche Post DHL, s'est rendu cette semaine en Afrique du Sud et au Nigeria. Cette visite a démontré l'importance globale des marchés émergents dans la Stratégie 2020 : Focus. Connect. Grow. du groupe, et plus spécifiquement le caractère encourageant des développements observés en Afrique subsaharienne. Durant son séjour en Afrique du Sud et au Nigeria, Frank Appel est notamment allé à la rencontre d'employés et de clients, et a visité différents sites logistiques. Frank Appel affirme la volonté du groupe de se concentrer sur les marchés émergents et déclare : « Aujourd'hui, les revenus des marchés émergents contribuent pour plus de 20 pour cent aux revenus du groupe Deutsche Post DHL, mais nous nous attendons à ce que ce chiffre atteigne 30 pour cent d'ici 2020. C'est pourquoi nous allons continuer à cibler une croissance organique, en investissant dans les marchés présents et futurs les plus prometteurs. DHL est déjà solidement implantée en Afrique mais nous voyons plusieurs excellentes opportunités d'augmenter encore notre présence dans la région subsaharienne. La situation géographique exceptionnelle de l'Afrique du Sud comme porte sur l'Afrique, et le produit national brut (PNB) en pleine croissance du Nigeria, qui voit ses marchés se diversifier,



Frank Appel en visite au gateway de Johannesburg

n'en sont que deux indices parmi tant d'autres. » DHL poursuit ses investissements à grande échelle en Afrique subsaharienne. DHL Express, qui opère à travers 51 pays et territoires dans la région, a prévu des investissements de plus de 17 millions d'euros en 2015. Les grands projets en cours incluent la mise à niveau des sites et des systèmes de traitement des expéditions dans toute la région. En octobre 2014, DHL avait annoncé des investissements à hauteur de 30,5 millions d'euros en Afrique du Sud par ses divisions

Supply Chain (14,5 millions d'euros) et Global Forwarding (16 millions d'euros). Ces engagements, qui apportent des infrastructures de pointe, des systèmes informatiques et des services de classe mondiale pour soutenir le fonctionnement du commerce en Afrique, sont indicateurs des projets de croissance à long terme du groupe pour la région. DHL Global Forwarding, premier fournisseur de services de fret aérien, maritime et routier, dispose d'un site de 16 millions d'euros situé dans le parc industriel du Plumbago, avec 12 000

mètres carrés d'entrepôts et 5 500 mètres carrés de bureaux. Certifié TAPA « A », ce nouvel entrepôt est une installation de classe mondiale en Afrique du Sud et renforce les capacités de croissance du pays en tant que plateforme de distribution pour toute la région. Résultats d'un investissement de 14,5 millions d'euros, les 25 000 m du site d'entrepôt de DHL Supply Chain sont conçus pour répondre aux besoins de son portefeuille de clients technologiques ainsi que ceux de certains clients du secteur de la grande consommation. Frank Appel remarque : « Notre proximité avec le marché et notre réactivité face aux besoins des clients sont les principes fondamentaux de DHL. Nous avons mis en place des installations de très haut niveau en Afrique subsaharienne en soutien à notre réseau mondial, et je suis ravi d'être le témoin direct des efforts continus de nos employés à fournir le meilleur niveau de service possible. Nous nous sommes engagés envers l'Afrique subsaharienne et nous continuerons à développer le succès de nos quarante années d'activité dans la région. »

-FIN-
Contact médias :
Megan Collinicos
Directrice Publicité et Relations publiques,
Afrique subsaharienne
DHL Express
Tél. : +27 21 409 3613 Mobile : +27 76 411 8570
megan.collinicos@dhl.com

Pour plus d'informations : www.dpdl.com
DHL - Le spécialiste mondial de la logistique

CHINE-AFRIQUE

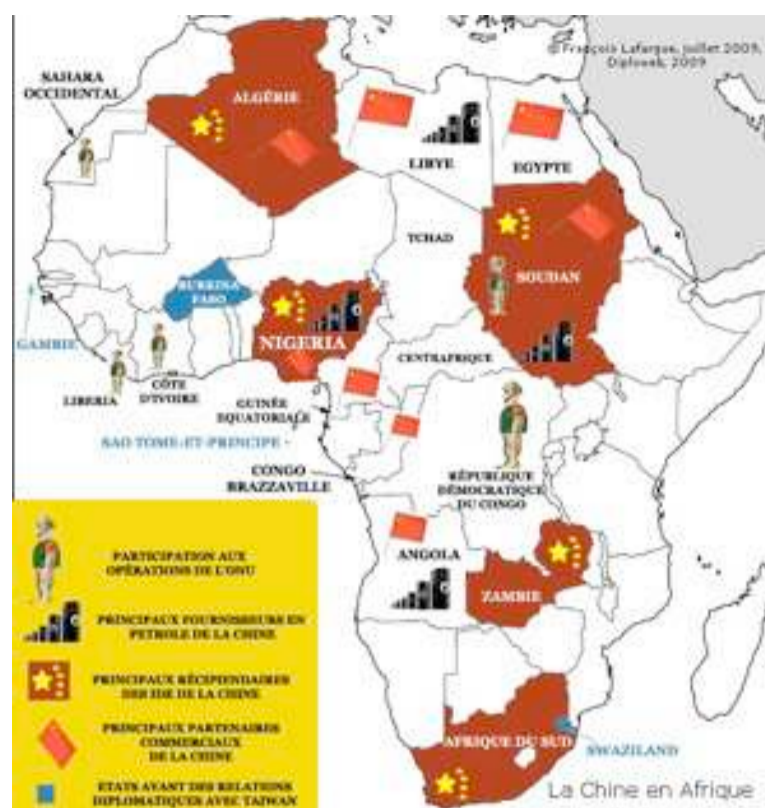
Pays miniers et pétroliers subsahariens dans l'expectative

Entre janvier 2006 et juillet 2014, les pays de la région subsaharienne ont drainé 17% des investissements chinois, loin devant l'Asie de l'Ouest (15%), l'Amérique du Nord (14%), l'Asie de l'Est (14%), l'Europe (12%), l'Amérique du Sud (11%), les pays arabes (10%) et l'Australie (7%), selon le gouvernement de la République populaire de Chine.

2006 est l'année où la Chine a commencé à accélérer l'internationalisation de ses entreprises. Selon le Rapport « The China Global Investment Tracker », quelque 2500 entreprises chinoises ont investi un peu plus de 150 milliards de dollars USD en Afrique subsaharienne entre 2006 et 2013. Ces chiffres prouvent à suffisance la délicatesse de la situation de la région si ce ralentissement de l'économie chinoise s'étend dans la durée. En effet, à en croire la Bank of America Merrill Lynch, si la croissance chinoise ralentit à 3,5%, les importations chinoises chuteront de plus de 17%. C'est une très mauvaise nouvelle pour les pays africains qui dépendent de la demande chinoise surtout en matières premières. Le gros du volume des investissements chinois en Afrique

subsaharienne est réalisé dans les minerais (41%) et l'énergie (40%). Mais il y a aussi d'autres secteurs, notamment la finance, l'immobilier et le transport. Cette diversité des investissements contribue à faire de la Chine un partenaire stratégique pour le continent avec des échanges commerciaux de l'ordre de 210 milliards de dollars USD en 2013. Comme l'explique le gouvernement chinois, d'ici les sept prochaines années, le commerce bilatéral entre la Chine et l'Afrique subsaharienne atteindra les 400 milliards de dollars USD. Il existe un lien plus étroit entre les deux partenaires. Dès lors, les perspectives d'avenir sont plus sombres à cause du ralentissement de l'économie chinoise et sa conséquence directe, à savoir une faible

demande de la Chine surtout en matières premières. La baisse des cours des minerais a affecté certains pays africains. Parmi eux, il y a ceux qui sont notés par Standard & Poor's (S&P). En effet, le commerce entre la Chine et dix-huit pays notés a atteint 133 milliards de dollars USD en 2013 contre 5 milliards en 2001. La volatilité du prix du cuivre a des répercussions sur la Zambie et la RDC dont les économies dépendent de ce produit d'exportation, précise S&P. Une situation qui se confirme sur le terrain avec l'annonce officielle de la révision à la baisse de la croissance de la RDC en 2015. Pour sa part, S&P a abaissé la perspective de la note de la Zambie de stable à négative. Il faut savoir que les investissements chinois représentent 80% des exportations de la Zambie. En raison de la chute du brut, l'agence S&P a revu également les notes de quatre autres pays dont les économies sont fortement



dépendantes des exportations des hydrocarbures, en l'occurrence le Nigeria, l'Angola, le Gabon et le Congo-Brazzaville. L'Angola exporte 40% de sa production pétrolière en Chine. Les effets du ralentissement du géant chinois se ressentent également sur la capacité des États subsahariens à payer leurs dettes auprès de la Chine et d'autres bailleurs de fond. L'Angola a reçu de la Chine un crédit estimé à 14,5 milliards de dollars USD de-

puis la fin de la guerre civile en 2002. Il s'agit des fonds gagés sur un baril de pétrole, et la volatilité des cours du brut n'arrange pas l'Angola. Comme le résume S&P, la faible demande chinoise a plusieurs implications sur les économies africaines, notamment la fin du boom des matières premières, une croissance plus faible du PIB, une baisse des recettes fiscales et une dépréciation des monnaies africaines.

Laurent Essolomwa

RAPPORT DE LA BAD

Priorité à l'agro-entrepreneuriat à grande échelle en RDC

La Banque africaine de développement (BAD) a jugé nécessaire d'augmenter sensiblement le nombre d'agro-entrepreneurs à grande échelle dans la région africaine pour améliorer les revenus de la main d'oeuvre agricole. À en croire les experts congolais, l'essentiel de la production agricole actuelle de la RDC est réalisée par les femmes de manière individuelle ou en association à travers la solidarité paysane.

Par branche d'activité, le dernier rapport de l'Institut national de la statistique (INS) apporte plus de précisions. En effet, il renseigne que 71% des Congolais actifs évoluent actuellement dans le secteur agricole. Cette main d'oeuvre ouvrière constituée majoritairement par les femmes n'arrive pas à nourrir l'étendue du territoire national congolais, du moins au stade actuel. Pire, la production agricole disponible n'est pas non plus écoulee en totalité sur le marché. L'on estime d'ailleurs que plus de 50% des produits post-récoltes sont finalement détruits à cause de certaines contraintes dont le manque de technique de conservation et le sempiternel problème d'évacuation.

La BAD favorable à une thérapie de choc

Les mêmes tendances sont observées dans le reste des pays africains, comme le confirme le rapport de la BAD sur « L'autonomisation économique des femmes

africaines grâce à la participation équitable aux chaînes des valeurs agricoles ». Selon ce rapport, « l'agriculture est le tout premier employeur des femmes, concentrant 62 % des femmes actives. Dans certains pays, comme le Rwanda, le Malawi et le Burkina Faso, elles sont plus de quatre-vingt-dix pour cent à y travailler ». Pour corriger cette situation alarmante dans la majorité des pays africains, la BAD a appelé à des actions d'envergure pour « renforcer la productivité des Africaines et améliorer leur place dans la commercialisation de produits à valeur ajoutée ». Selon elle, la première action vise à augmenter le nombre d'agro-entrepreneurs à grande échelle en leur fournissant un accès plus facile au financement et à la formation. Ensuite, il s'avère indispensable d'agir dans le sens de l'amélioration des liens entre les marchés régional et mondial. La BAD préconise également une deuxième action. Selon elle, il faut s'assurer de la rémunération des femmes en faisant des copropriétaires, en améliorant leur productivité et en les formant pour les doter des compétences de base en matière de gestion d'entreprise. Enfin, la troisième action concerne l'accroissement de l'accès des femmes aux marchés de niche, en produisant et en commercialisant des produits qui leur sont destinés uniquement.

Laurent Essolomwa

INCENDIES AU MANIEMA

S.O.S en faveur de milliers des sinistrés

Plus ou moins quelques dizaines de milliers de familles sont affectées par la propagation des flammes parties de feux de brousse.

C'est un tableau apocalyptique qu'offre actuellement la province du Maniema à la suite des derniers incendies qui ont endeuillé de nombreuses familles.

Près de dix mille ménages sont actuellement affectés par cette situation représentant plus ou moins quelques dizaines de milliers de familles sans abris, à en croire le directeur de la commission Ressources naturelles du diocèse de Kasongo. Tout serait parti de feux de brousse allumés pour des raisons d'élevage ou de chasse. Cantonnés d'abord dans le sud de la province, les feux ont été par la suite entraînés par les vents violents qui ont propagé les flammes à des longues distances. Ces flammes ont fini par toucher des maisons souvent proches les unes des autres et au toit de paille très inflammable.

À Kindu par exemple, le cheflieu de la province, des milliers de sinistrés se retrouvent actuellement dans la rue, sans un abri. Plus désastreuse l'est encore la situation dans le territoire de Kabambare où la coordination des affaires humanitaires a recensé trois villages sinistrés. « Jusque-

là, nous avons 291 maisons brûlées répertoriées et plus de 3.500 personnes sinistrées », a indiqué son chef de bureau. L'on rapporte également qu'un site de déplacés de guerre localisé dans la région et comptant environ 5000 personnes a également été détruit par les flammes. Avec 80% d'abris incendiés faisant environ 4000 déplacés, ce site est actuellement sans vie autant que Bikenge, un village du territoire de Kasongo dont de nombreuses habitations ont été incendiées. Au-delà des feux de brousse incontrôlés qui existent, des sources locales évoquent également des conflits fonciers fréquents dans de nombreuses régions de RDC, où les « incendies volontaires sont utilisés comme une arme de guerre ». Les ONG opérant sur place en manque de moyens paraissent pour l'instant dépassées et s'en remettent au gouvernement tout en sollicitant une aide humanitaire. D'où le S.O.S des ONG lancé au Premier ministre et au gouvernement provincial pour une assistance humanitaire à la hauteur des besoins ressentis.

Alain Diasso

Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale

ITCA
ITALIAN TRADE AGENCY
ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur
Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

Ministero dello Sviluppo Economico

DANS LE CADRE DES CELEBRATIONS
DU CINQUANTENAIRE DES JEUX AFRICAINS
VOUS ETES TOUS INVITES
A LA GRANDE RENCONTRE

ENTRE

**LES STELLE AZZURRE
CHAMPION
DU MONDE**

ET

**LES VIEILLES
GLOIRES DES
DIABLES ROUGES**

Mercredi, 2 Septembre 2015

à partir de 14h au Stade de l'Unité
complexe sportif de la Concorde, Kintélé

entrée gratuite

en partenariat avec

INAUGURATION DU STADE DE L'UNITÉ

Les meilleures vedettes italiennes à Brazzaville pour un match historique

Mercredi 2 septembre sous le patronage du président de la République Denis Sassou N'Gusso, le stade de l'Unité de Kintélé, construit à la faveur des Jeux africains accueillera à 14 heures, une rencontre historique.

Les meilleurs joueurs de la sélection italienne de tous les temps, appelés les Stelle Azzurre vont livrer une rencontre de haute facture contre les vieilles gloires des Diabes rouges du Congo. C'est la touche particulière de l'Ambassade de l'Italie au Congo pour célébrer ensemble le cinquantenaire de l'olympisme africain. L'Italie et le Congo entretiennent de bonnes relations dans différents secteurs. Dans le domaine des sports, l'Italie avait déjà facilité la participation des équipes congolaises des jeunes au tournoi de Viareggio en Italie, lequel leur avait permis de préparer les phases finales de la coupe d'Afrique des nations des catégories. L'arrivée des joueurs italiens pas les moindres à Brazzaville ce 1er septembre s'inscrit dans la vision de l'Italie à étendre sa coopération avec la République du Congo au-delà des secteurs de l'énergie,



de l'agriculture, de la pêche et des infrastructures. Le Congo tirera énormément le bénéfice de ce partenariat qui se renforcera davantage par la présence des champions du monde de 2006 notamment celle de Fabio Cannavaro et Gianluca Zambrotta mais aussi de Salvatore



Schillaci et Fabrizio Ravanelli
A cette occasion, seront signés entre des accords de partenariat entre la Fédération italienne de Football-FIGC et la Fédération Congolaise de Football (FECOFOOT) afin d'établir une plus étroite collaboration dans la préparation footballistique

juvénile. L'équipe de la Stelle Azzurre : Marco Ballotta, Simone Barone, Antonio Benarrivo, Fabio Cannavaro, José Christian Sisostri Manfredini, Dario Marcolin, Paolo Negro, Massimo Paganin, Simone Perrotta, Fabrizio Ravanelli, Salvatore Schillaci « Toto », Andrea Silenzi, Stefano Tacconi, Damiano Tommasi, Max Tonetto. Moreno Torricelli, Gianluca Zambrotta

L'équipe des Diabes rouges : Ghislain Tchiamas, Serda Endzoua, Bongo Kalé, Célestin Mouyabi, Mbemba Tostao, François Makita, Didier Bonazezi, Ange Ngapy, Tchibota Mavis, Tsoumou Mbélé, Mombo Mokolo, Mbemba Lobilo, Simplicie Owomat, Willy Endzanga, Ntsana, Barthélémy Ngatsono, N'kéoua Sylvestre. Notons que juste après le match Congo-Ghana, les vedettes italiennes entraînés par Renzo Ulivieri vont tâter la pelouse en gazon naturel du stade de l'Unité. L'occasion est donnée aux Congolais de venir découvrir les stars italiennes qu'ils voyaient souvent à la télé.

ENVIRONNEMENT

Le WWF et l'ICCN s'engagent pour la cogestion du Parc national de Salonga

Un protocole d'accord dans ce sens a été signé, le 27 août, entre l'ONG internationale et l'entreprise congolaise pour une phase initiale de trois ans.

L'accord, note le Fonds mondial pour la nature (WWF), vient renforcer une étroite collaboration existant depuis 2005 entre l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN) et ses partenaires, d'une part, et le WWF, d'autre part, pour la conservation du Parc national de la Salonga.

Dans cette entente, le WWF et l'ICCN s'engagent ainsi à mettre en place une cogestion du Parc national de la Salonga afin d'assurer son maintien et son renforcement. Cet accord, souligne le Fonds, définit les responsabilités respectives de l'ICCN et du WWF ainsi que les modalités de collaboration à travers notamment la mise en place d'une équipe de direction conjointe. Le WWF et l'ICCN ont reconnu que, malgré les diverses initiatives existantes de conservation dans et autour du Parc national de la Salonga, les valeurs de cette aire protégée étaient gravement menacées par de multiples atteintes et que dès lors un programme plus ambitieux sous une approche innovante s'est avéré nécessaire.

Mettre en œuvre des mesures correctives

Lors de son discours d'introduction, le directeur général de l'ICCN, Cosma Wilungula Balongelwa, a affirmé que « l'une des plus grandes priorités arrêtées

cette année en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial est de travailler pour la mise en œuvre de toutes les mesures correctives afin de



PARC NATIONAL DE LA SALONGA

faire sortir le Parc national de la Salonga de la liste du patrimoine en péril ». Le défi est grand, a-t-il souligné, mais nous sommes certains que l'expérience du partenaire WWF et de toute sa technicité, les moyens mobilisés par nos bailleurs ainsi que la disponibilité de notre personnel permettront de relever ce défi.

Le directeur national ad interim du WWF-RDC, Jean-Claude Muhindo, a, lui, souligné que « la responsabilité de la réussite de cet accord va au-delà du WWF et de l'ICCN, toutes les autres parties prenantes ayant un rôle important à jouer dans l'accompagnement du processus qui vient d'être amorcé ». Pour Jean-Claude Muhindo, en effet, les différentes initiatives en vue de la conservation des écosystèmes et de la biodiversité dans et aux alentours du Parc national de la Salonga contribuent, par ailleurs, aux efforts qui sont entrepris pour le redécollage du pays dans le cadre de la révolution de la modernité prônée par le chef

de l'État. « La modernisation passe aussi par la modernisation des systèmes de gestion des espaces verts », a-t-il appuyé.

Il est rappelé qu'en dehors du

WWF, différents bailleurs de fonds, dont l'Union européenne, la coopération allemande et l'Agence internationale d'aide des États-Unis d'Amérique ont déjà répondu à l'appel pour venir en soutien au Parc national de la Salonga et des communautés riveraines.

Avec une superficie d'un peu plus de 36 000 km², le Parc national de la Salonga est la plus grande aire protégée de forêt dense humide en Afrique et contient d'importantes espèces et communautés d'espèces dans une surface forestière encore relativement intacte. Jouant également un rôle fondamental pour la régulation climatique et la séquestration du carbone, cette aire protégée constitue l'habitat de nombreuses espèces menacées telles que le bonobo, l'éléphant de forêt et le paon du Congo. Le parc figure, cependant, depuis 1984 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et depuis 1999 sur la liste du patrimoine mondial en péril.

Lucien Dianzenza

BASKET-BALL

BC SCTP et BC V.Club vainqueurs de la 32^e Coupe du Congo organisée à Kinshasa

La 32^e édition de la Coupe du Congo de basket-ball a connu son épilogue, le 30 août, au stadium de la place YMCA au quartier Matonge dans la commune de Kalamu à Kinshasa. Deux clubs ont émergé du lot, le BC de la Société congolaise des transports et des ports (SCTP), nouveau champion du Congo chez les messieurs, et le BC V.Club, chez les dames.

En finale de la version masculine, BC SCTP a eu raison du BC Mazembe, champion en 2014, par 70 points à 55, au terme d'une partie assez disputée, surtout en première période. L'ex-Onatra a pris le dessus sur son adversaire et le contrôle du match en deuxième période. La troisième place du tournoi est revenue au BC Terreur de Kinshasa, aux dépens du BC New Generation de Kinshasa également, disqualifié pour ce match après avoir été à l'origine des incidents après sa défaite contre BC Mazembe en demi-finale (62 points à 66).

Les dames de V.Club reviennent au-devant de la scène du basket-ball féminin RD congolais après plusieurs années. Leur dernier sacre national remonte à 1999. Il a donc fallu l'arrivée du coach Ade Koko pour que les choses changent du côté des joueuses de V.Club. Elles se sont donc imposées en finale face à celles du BC Institut national de sécurité sociale (INSS), par 53 points à 50, au terme d'une partie épique et à forte tension. On a même frôlé des incidents, les officiels d'INSS contestant certaines décisions arbitrales. Le BC Radi de Lubumbashi, champion du Congo en 2014, s'est contenté de la troisième position de la compétition après sa victoire, le 29 août, sur Daring Club Motema Pembe (79 points à 62).

Rappelons que les vingt-six clubs participants à la 32^e Coupe du Congo de basket-ball (12 chez les dames et 14 chez les messieurs) étaient répartis au départ dans deux poules, aussi bien en version féminine que masculine. Chez les dames, la poule A a été constituée de V.Club (Kinshasa), INSS (Kinshasa), Makomeno (ex-Katanga), PJB (Nord-Kivu), Vetu Club (Kongo Central) et Hirondelle (Sud-Kivu) ; la poule B s'est composée de Radi (ex-Katanga), DCMP (ex-Katanga), Hatari (Kinshasa), Tripicana (Nord-Kivu), Lumière (Kongo Central) et Gazelles (Sud-Kivu). Chez les messieurs, New Generation (Kinshasa), Terreur (Kinshasa), Mazembe Espoir (ex-Katanga), Virunga (Nord-Kivu), SCTP/Mbanza-Ngungu (Kongo Central), Université officielle de Mbuji-Mayi (ex-Kasaï oriental) et Maendeleo (Sud-Kivu) ont formé le groupe A. Tandis que Mazembe (ex-Katanga), SCTP/Kin (Kinshasa), Quartier Mission (ex-Katanga), PJB (Nord-Kivu), SCTP/Matadi (Kongo Central), ISTA/Mbuji-Mayi (ex-Kasaï Oriental) et AMI BK (Sud-Kivu) étaient logés dans le groupe B.

L'on a appris que cette compétition devrait avoir lieu au Sud-Kivu. Mais elle a finalement eu lieu à Kinshasa, siège de la Fédération de basket-ball du Congo, car le Sud-Kivu n'a plus confirmé l'organisation de la 32^e Coupe du Congo à Bukavu. Et naturellement, les deux champions du Congo défendront les couleurs RD congolaises au Championnat d'Afrique des clubs champions. Le lieu et la date de cette compétition ne sont pas encore déterminés par la Fiba/Africa.

Martin Engimo

VALERY NDONGO

« Il vaut mieux trouver un fond de commerce qui parle à tout le monde »

Découvert d'abord à la deuxième soirée de Toseka, le 27 août, l'humoriste représentant le Cameroun à cette troisième édition du Festival international d'humour de Kinshasa a amusé les Kinois avec ses histoires drôles qui ont pour toile de fond les femmes et les blancs. Revenu à la soirée de clôture, le 30 août, il nous a livré ses impressions sur sa participation.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment peut-on vous vous présenter à nos lecteurs ?

Valery Ndongo : Comme Valery Ndongo, humoriste camerounais venu participer la première fois au Festival Toseka.

LDB : Votre « fond de commerce », vous l'avez dit, c'est les femmes et les blancs, il ya vraiment tant à dire sur eux ?

VN : Oui, parce que nous sommes en Afrique et il y a l'Afrique et la France. Les blancs et les noirs nous avons une longue histoire et très, très compliquée. Donc, il y a des sujets qui parlent autant aux Africains qu'aux blancs. Ainsi, je me suis dit, il vaut mieux trouver un fond de commerce qui parle à tout le monde.

LDB : De quand date exactement votre spectacle, il a déjà tourné à travers le monde ?

VN : Cela fait un an ou deux que j'ai écrit ses sketches-là, ils n'ont pas encore beaucoup tourné. Celui qui parle des blancs est un extrait de mon prochain spectacle.

LDB : Un mot sur le sketch dans lequel vous pointez du doigt les coiffures aux mèches qu'ont coutume d'arborer les femmes du continent ?

VN : Les femmes et les mèches, je l'ai créée depuis à peu près deux ans. Tu prends n'importe quel gars qui a une copine ou qui regarde les femmes, il va te dire la même chose. Il a été inspiré à partir d'une observation pas si méticuleuse que ça, vu que tous les jours nous le vivons. Pratiquement tout le monde a ou a eu une copine qui se coiffait avec des mèches, surtout que nous les hommes, nous n'aimons

pas cela car c'est moche même si visuellement c'est beau. Des extensions bien posées, c'est beau visuellement mais pour des questions pratiques dans l'intimité, ça nous pourrit la vie. C'est n'importe quoi, c'est nul à chier, il faut l'écrire parce que je l'ai dit (rires).

LDB : Vous étiez venu à l'idée de présenter un spectacle à Kinshasa, sur place vous a-t-il fallu faire des réaménagements ?

VN : Non, j'ai quitté le Cameroun avec un texte que j'avais prévu de jouer à Kinshasa. Je connais un peu le Congo, je suis arrivé avec un spectacle déjà prêt. Je savais que j'allais y ajouter un ou deux mots en lingala sur place. Certains humoristes ont besoin d'arriver d'abord sur les lieux pour bien aménager ou réaménager leur spectacle mais



moi je l'avais fait d'avance en quittant chez moi. J'ai beaucoup d'amis Congolais au Cameroun, en France. Et donc, j'avais déjà travaillé le texte en venant.

LDB : De quelle manière avez-vous vécu l'expérience Toseka ?

VN : C'était bien parce qu'un festival vient du mot fête, fiesta, un moment de fête quelque part. C'était bien de rencontrer d'autres humoristes africains car c'est très compliqué de participer à des festivals d'humour, sur-

tout qu'il n'y en a pas beaucoup en Afrique, et de rencontrer d'autres humoristes africains sur le continent, ce n'est pas évident. Donc, Toseka est un très bel espace de rencontre, de partage et de réflexion pour de projets communs.

LDB : Le festival Toseka, si c'était une expérience à refaire, vous diriez ?

VN : Je dirais, Toseka en avant. Je reviens.

Propos recueillis par Nioni Masela

SUPER COUPE DU CONGO 2015

V.Club lamine Lupopo à Kinshasa

Champion du Congo 2015, V.Club vient de remporter le trophée de la «Coupe Super champion du Congo» après sa victoire de trois buts à zéro sur Lupopo de Lubumbashi. vainqueur de la Coupe du Congo 2015.

L'AS V.Club s'est adjugé le trophée de la Super Coupe du Congo, en dominant, le 30 août, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi, par trois buts à zéro. Les Dauphins Noirs ont fait le break dès la première période. Les poulains de l'entraîneur Florent Ibenge ont ouvert la marque rapidement par le biais de l'attaquant international Jean-Marc Mundele Makusu, nouvelle recrue dans V.Club. Un autre nouveau venu au club, Jimmy Bayindula, alias Kovo, a signé le doublé, d'abord à la 20^e minute, et ensuite à la 45^e minute de jeu. Les Cheminots de Lubumbashi entraînés par Raoul Jean-Pierre Shungu n'ont pu rien faire au cours de la première période, semblant se ressaisir en deuxième période parce



V.Club Super champion du Congo (image d'archives)

qu'ils n'ont plus encaissé de but. Mais V.Club avait pris une nette avance dans la première moitié de la partie. Ce succès des Dauphins Noirs s'insère dans la dyna-

mique des victoires au cours des rencontres amicales. En effet, le club dirigé par le général Amisi Kumba, dit Tango Four, a battu en ami-

zaville (2-0) lors du match de gala pour la remise officielle du trophée de champion du Congo de la saison 2014-2015. Et enfin, V.Club

taquant Jean-Marc Mundele Makusu a inscrit des buts, hormis la victoire sur AS Bantous. Arrivé au club il y a quelques semaines en provenance de l'Algérie où il ne pouvait plus prêter à cause de la nouvelle loi de limitation du nombre d'étrangers dans un club à trois. Il a donc décidé de revenir au pays. Et cette présaison dans V.Club est plus que positif pour lui. L'on rappelle que la Super Coupe du Congo oppose le champion du Congo en titre et le vainqueur de la Coupe du Congo de football. V.Club a donc succédé à Mazembe (champion du Congo en 2013 et 2014). Et le FC Saint-Éloi Lupopo a pris la place du FC MK de Kinshasa, vainqueur lui aussi en 2013 et 2014. En 2013, Mazembe avait laminé FC MK par sept buts à zéro en Super Coupe du Congo. Le Club de Lubumbashi a à nouveau battu FC MK en 2014, cette fois-là, par trois buts à zéro.

Martin Engimo

cal Vutuka de Kikwit (4-0), AS Bantous de Mbuji-Mayi (4-0 triplé d'Etekiama qui demeure suspendu par la Confédération africaine de football -CAF- jusqu'en 2016), Diables Noirs de Braz-

s'est imposé difficilement face à la formation de JSK par trois buts à deux, club de provenance du milieu offensif Jimmy Bayindula. Et notons qu'au cours de toutes ces rencontres, l'at-

FOOTBALL

Dragons/Bilima disputera le 21^e championnat national

L'AS Dragons/Bilima de Kinshasa a obtenu, le 27 août, au terrain Damar à Matadi dans la province du Kongo Central, sa qualification pour participer à la 21^e édition du Championnat national de football -Division 1-.

Les Monstres de Kinshasa entraînés par l'ancien international, Papy Kimoto, reconverti en entraîneur de football ont fait un résultat nul, avec les joueurs locaux de Nord Sport en troisième journée des préliminaires de la Division 1. Dragons/Bilima a donc terminé premier du groupe A du tournoi qualificatif domicilié à Matadi avec cinq points, comme Nord Sport, mais avec un meilleur goal average. En effet, lors de la première journée, les joueurs de Papy Kimoto ont dominé ceux de BabetiyaSika de la ville de Mbandaka par deux buts à zéro. Ensuite, ils se sont imposés face à ceux de la formation de Vutuka de Kikwit par un but à zéro. Un résultat nul était donc tout suffisant pour décrocher le sésame. Tandis que la formation locale de Nord Sport a battu Vutuka par 1 but à 0. Le succès face à BabetiyaSika a également été d'un but à zéro, avant le match nul face à Dragons/Bilima. Dans l'ensemble, Nord Sport a donc de peu loupé la qualification pour la phase classique du championnat national de football, dépassé d'un longueur par Dragons au goal ave-

rage. Le même jour en premier match, Vutuka et Babetiya Sika se sont neutralisés par zéro but partout.

C'est donc le grand retour de Dragons/Bilima après avoir végété pendant plusieurs années loin de l'élite du football national. L'ambition du club dirigé par le général Molisho entouré des noms du football national comme Santos Muitubile et NondaShabani est de revenir sur l'échiquier continental du football, comme dans les années 1980, avec des joueurs comme Santos Muitubile, Mayele Ayel, feu Mobati, Beya, Malbanga, Mateleka, Mbuku Licencié, Epoma, Ngalasi, Mafuta, Siampasi, Mangala, Empole, Atikawele, Basele, Assombalanga, etc. qui ont été finalistes malheureux, par deux fois, de l'ex-Coupe d'Afrique des clubs champions devenus Ligue des champions, d'abord en 1980 contre Canon de Yaoundé (2-2, 0-3 à Kinshasa) et en 1985 contre Forces armées royales (FAR) du Maroc (5-2, 1-1 à Lubumbashi).

Les autres groupes...

En groupe B sur le site de Kisan-

gani, l'US Socozaki de Butembo a enregistré sa deuxième victoire le même jeudi au stade Lumumba, en surplombant le CS Eldorado de Bunia par deux buts à un. Une fois de plus, Epato Ndele a marqué à la 55^e minute, ainsi que Kodolo à la 80^e minute pour Socozaki. Andema a marqué l'unique but d'Eldorado. Dans l'autre rencontre de la deuxième journée à Kisangani, l'OC Bukavu Dawa du chef-lieu du Sud-Kivu a encore été battu, cette fois par l'AC Nkoy Bilombe de Kindu (Maniema) par un but à deux. Malu Malu a ouvert la marque à la 42^e minute pour Nkoy Bilombe. Lema a égalisé pour Bukavu Dawa à la 52^e minute. Mais Kaika a définitivement scellé le sort de la partie en faveur de Nkoy Bilombe à la 67^e minute de jeu. Selon le programme de la troisième et dernière journée le 29 août, Nkoy Bilombe (trois points) devrait se mesurer à Socozaki (six points), et Bukavu Dawa (zéro point) à Eldorado (trois points). Trois équipes se qualifieront sur ce site pour le 21^e championnat national de football. Sur le site de Kananga, New Soger devrait affronter, le 28 août, Océan Pacifique et Kili- mandjaro face à Kamayi.

M.E.

BASKET-BALL

BC SCTP et BC V.Club vainqueurs de la 32^e Coupe du Congo organisée à Kinshasa

La 32^e édition de la Coupe du Congo de basket-ball a connu son épilogue, le 30 août, au stadium de la place YMCA au quartier Matonge dans la commune de Kalamu à Kinshasa. Deux clubs ont émergé du lot, le BC de la Société congolaise des transports et des ports (SCTP), nouveau champion du Congo chez les messieurs, et le BC V.Club, chez les dames.

En finale de la version masculine, BC SCTP a eu raison du BC Mazembe, champion en 2014, par 70 points à 55, au terme d'une partie assez disputée, surtout en première période. L'ex-Onatra a pris le dessus sur son adversaire et le contrôle du match en deuxième période. La troisième place du tournoi est revenue au BC Terreur de Kinshasa, aux dépens du BC New Generation de Kinshasa également, disqualifié pour ce match après avoir été à l'origine des incidents après sa défaite contre BC Mazembe en demi-finale (62 points à 66). Les dames de V.Club reviennent au-devant de la scène du basket-ball féminin RD congolais après plusieurs années. Leur dernier sacre national remonte à 1999. Il a donc fallu l'arrivée du coach Ade Koko pour que les choses changent du côté des joueuses de V.Club. Elles se sont donc imposées en finale face à celles du BC Institut national de sécurité sociale (INSS), par 53 points à 50, au terme d'une partie épiquée et à forte tension. On a même frôlé des incidents, les officiels d'INSS contestant certaines décisions arbitrales. Le BC Radi de Lubumbashi, champion du Congo en 2014, s'est contenté de la troisième position de la compétition après sa victoire, le 29 août, sur Daring Club Motema Pembe (79 points à 62).

Rappelons que les vingt-six clubs participants à la 32^e Coupe du Congo de basket-ball (12 chez les dames et 14 chez les messieurs) étaient répartis au départ dans deux poules, aussi bien en version féminine que masculine. Chez les dames, la poule A a été constituée de V.Club (Kinshasa), INSS (Kinshasa), Makomeno (ex-Katanga), PJB (Nord-Kivu), Veti Club (Kongo Central) et Hirondelle (Sud-Kivu); la poule B s'est composée de Radi (ex-Katanga), DCMP (ex-Katanga), Hatari (Kinshasa), Tripicana (Nord-Kivu), Lumière (Kongo Central) et Gazelles (Sud-Kivu). Chez les messieurs, New Generation (Kinshasa), Terreur (Kinshasa), Mazembe Espoir (ex-Katanga), Virunga (Nord-Kivu), SCTP/Mbanza-Ngungu (Kongo Central), Université officielle de Mbuji-Mayi (ex-Kasai oriental) et Maendeleo (Sud-Kivu) ont formé le groupe A. Tandis que Mazembe (ex-Katanga), SCTP/Kin (Kinshasa), Quartier Mission (ex-Katanga), PJB (Nord-Kivu), SCTP/Matadi (Kongo Central), ISTA/Mbuji-Mayi (ex-Kasai Oriental) et AMI BK (Sud-Kivu) étaient logés dans le groupe B.

L'on a appris que cette compétition devrait avoir lieu au Sud-Kivu. Mais elle a finalement eu lieu à Kinshasa, siège de la Fédération de basket-ball du Congo, car le Sud-Kivu n'a plus confirmé l'organisation de la 32^e Coupe du Congo à Bukavu. Et naturellement, les deux champions du Congo défendront les couleurs RD congolaises au Championnat d'Afrique des clubs champions. Le lieu et la date de cette compétition ne sont pas encore déterminés par la Fiba/Africa.

M.E.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Le Consulat du Congo au Cabinda célèbre l'événement en différé

Le 55^e anniversaire de l'accession du Congo à la souveraineté nationale et internationale a été célébré au Cabinda (Angola) le vendredi 28 août dans l'un des hôtels de cette province en présence de Firmin Guy Ocko-Bong et d'Aldina Da Lomba Catembo, respectivement vice consul général de la République du Congo au Cabinda et gouverneur de la province de Cabinda en compagnie d'autres autorités civiles et militaires du Congo et de l'Angola avec divers invités.

Ces festivités ont débuté par le récital des hymnes nationaux du Congo et de l'Angola par l'assistance. En se félicitant de la représentation du gouvernement angolais, à un niveau si élevé, à l'occasion de cette fête, Firmin Guy Ocko-Bong a exhorté l'ensemble des concitoyens congolais vivant au Cabinda à faire le relais du message, du 12 août dernier, sur

laïse de Cabinda au respect des lois et règlements en vigueur dans cette province qui les accueille, c'est-à-dire Cabinda. Selon l'orateur, ce message s'articule essentiellement sur trois grands repères notamment: l'économie, la sécurité et la politique. Au plan politique, le Congo, dit-il, se trouve incontestablement dans une bonne dynamique lancée depuis les

« *mentation favorable des recettes budgétaires, hors emprunts et dons, la production des excédents budgétaires de l'Etat, la création de nouvelles entreprises chaque année, la réduction considérable du taux de chômage qui est passé de 19,4% en 2005 à 6,9% en 2011. Ces bons résultats sont attestés, au plan international, par le classement du Congo dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire par la banque mondiale* », a-t-il signifié. Aussi, a-t-il rappelé quelques facteurs qui sont à la base des bonnes performances économiques du Congo à savoir: la stabilité politique, la mise en œuvre d'une série de réformes en vue d'améliorer l'environnement économique et la gestion des finances publiques, le maillage du pays en infrastructures routières, portuaires et aéronautiques, des infrastructures de production d'énergie électrique et d'eau potable. « *Le Congo est désormais relié au Gabon, au Cameroun et à l'Angola (Cabinda) par des voies terrestres bitumées, tous les chefs-lieux de départements sont dotés chacun d'un aéroport de classe moderne, des infrastructures sanitaires, scolaires et sportives pendant les différentes phases de mu-*



Le Vice-Consul général du Congo au Cabinda pendant son allocution

« *nicipalisation accélérée* », a renchéri le vice-consul général. Sur la sécurité, il a, en outre, rappelé que dans un contexte mondial aujourd'hui caractérisé par de guerres, d'attentats ainsi que de nombreuses atteintes aux libertés, le Congo, après des périodes sombres connaît la quiétude, la sérénité, la sécurité et la paix. Et sur les questions politiques, le diplomate congolais exerçant à Cabinda a expliqué que l'expérience de la démocratie insufflée depuis les années 1990 est en bonne marche. « *Les élections se tiennent régulièrement dans la paix et la concorde nationale, les vertus du dialogue citoyen ont toujours permis à chaque occasion aux Congolais de faire avancer la cause de l'intérêt général. Après les concertations politiques d'Ewo et de Dolisie, les filles et fils du Congo sortent*

« *une fois de plus du dialogue national inclusif de Sibiti tenu du 13 au 17 juillet dernier et dont les conclusions sont sur la table du chef de l'Etat, initiateur des dites concertations républicaines* », a-t-il conclu. Interrogés à l'occasion de cette cérémonie, Samba Fernand Euloge et Babela Claude Alain respectivement président et vice-président de la diaspora congolaise au Cabinda se disent prêts à interioriser l'appel lancé par les autorités consulaires à leur endroit et ont favorablement apprécié l'appui multiforme des autorités consulaires congolaises au Cabinda à leur égard sur la sécurité, l'obtention des documents administratifs et autres. La fin de ces festivités était marquée par un dîner offert pour la circonstance aux participants par les autorités consulaires du Congo au Cabinda. **Faustin Akono**



Le récital des hymnes nationaux par les officiels du Congo et ceux de l'Angola (Cabinda)

l'état de la nation du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, devant le Parlement réuni en congrès, s'est basé sur quelques repères importants de la marche de la République du Congo d'une part et, d'autre part il a invité la diaspora congo-

années 2000 conformément aux indices macroéconomiques et financiers comme le PIB et le taux de croissance annuel moyen qui sont au vert. « *Cette assez bonne santé économique nationale s'est reflétée sur les finances publiques par l'aug-*

VIE DES PARTIS

Le PCT organise une conférence sur les réformes politiques en vue

« La réforme institutionnelle » et « le referendum constitutionnel », ce sont les deux thèmes de cette conférence du dimanche 30 août au siège de la permanence du PCT. Victor Foudi, Anatole Collinet Makosso et Gervais Céphas Ewangui respectivement président de la fédération du PCT à Pointe-Noire, membre du comité central de ce parti et président de la plate-forme de la société civile ont pris part à l'événement.

Victor Foudi a rappelé que ces derniers mois plusieurs sujets ont dominé l'actualité socio-politique congolaise. Mais celui portant sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 reste le plus important en raison des divergences qu'il a soulevées à travers le pays. « Dans cette perspective, les conclusions du dialogue politique inclusif tenu du 13 au 17 juillet dernier à Sibiti paraissent donc comme l'unique issue pour permettre à chaque Congolais de s'exprimer à la hauteur de sa compréhension sur la nouvelle donne politique. Ainsi, conformément à l'actualité politique en cours, il est légitime de former une fois de plus au sein de la fédération PCT Pointe-Noire des membres à charge en vue de gérer au quotidien la vie du PCT à la base et doter de plus en plus des membres d'outils susceptibles d'affiner leurs argumentaires sur la question du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 », a-t-il déclaré.

L'orateur a exhorté les membres du PCT à Pointe-Noire à être les premiers relayeurs du message issu des travaux et de ne pas hésiter d'éclairer la lanterne des membres des différents organes respectifs du parti.

Séverin Ibara

ARTS PLASTIQUES

Distinction d'une vingtaine d'enfants formés pendant les vacances

L'atelier d'initiation à la peinture organisé par Québec Art « Les enfants du phare » du 4 Juillet au 29 Août au quartier Mpaka dans le 6^e arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire a pris fin avec la remise des diplômes de participation aux enfants et des cadeaux aux trois meilleurs enfants qui ont produit les meilleurs tableaux au cours de la formation.

Pendant près de deux mois, une vingtaine d'enfants âgés de 7 à 18 ans ont appris l'art pictural sous

la direction de Carl max et Yann, les animateurs de l'atelier. Ceci, pour leur permettre d'être en éveil pendant les vacances afin qu'ils ne s'adonnent pas aux loisirs peu amènes et à l'oisiveté, source de beaucoup de maux.

« Protection de l'environnement » a été le thème de l'atelier qui a permis aux enfants d'extérioriser leur talent en art plastique. Chaque enfant a façonné une toile en lien avec le thème de la formation. Batchi Angy avec son tableau l'Unité a produit la meilleure œuvre suivi de Jeancy et d'Authentic. Ils ont reçu

des kits scolaires des mains des organisateurs.

Pour Carl Max, le but de l'atelier n'était pas émulatif mais plutôt celui d'accompagner les enfants pendant les vacances et de stimuler leur génie créateur et leur intelligence à travers cette activité à la fois ludique et éducative. « *Le jury a sélectionné les trois vainqueurs tout simplement parce qu'il fallait départager les enfants qui, pour la plupart n'ont pas démerité* », a-t-il dit.

Cette initiative a été vivement saluée par les parents qui, pour la plupart ont souhaité sa pérennisation. La 3^e édition de l'atelier vacances a été rendue possible grâce à la volonté des animateurs de Québec Art, qui en dépit de modestes moyens ont voulu occuper les enfants cette année après la première édition qui a eu lieu en 2010 et la seconde en 2011.

Québec Art « Les enfants du phare » outre l'initiation en peinture, fait aussi l'impression, la décoration, le cinéma et est pourvu d'une bibliothèque avec un riche fonds documentaire.

Hervé Brice Mampouya



Carl Max et les enfants formés lors de l'atelier crédit photo: Adiac

INFORMER ANALYSER DIFFUSER RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



**CONTACTEZ
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



JEUX AFRICAINS

Les activités culturelles démarrent le 2 septembre

Dans le cadre des onzièmes Jeux Africains qui se tiendront du 4 au 19 septembre à Brazzaville, il est prévu en prélude, à partir du 2 septembre plusieurs activités culturelles.

Il s'agit du forum du cinquante-naire, de l'exposition ; la projection du film du cinquante-naire et la soirée de gala.

Selon le programme établi à cet effet, la journée du 2 septembre en matinée est réservée au forum du cinquante-naire à l'auditorium du palais des Congrès dont le grand hall abritera l'exposition. Le forum se poursuivra le 3 septembre dans la matinée et prendra fin dans l'après-midi. Le même jour, se tiendront des plé-

nières sur le thème « les Jeux et l'Afrique », alors qu'à 19 h aura lieu une soirée de gala.

L'exposition du cinquante-naire sera ouverte au public dès le 2 septembre jusqu'à la fin des Jeux Africains. Des images et vidéos sur lesdits Jeux depuis leur création jusqu'à nos jours seront exposées et projetées. Six grands panneaux seront installés à cette occasion et cinq stèles retraceront l'histoire des légendes et des moments forts de ces Jeux et leurs symboles.

Ces six panneaux ont chacun une thématique. Le grand panneau dédié à l'édition de 1965, a pour thème « les premiers Jeux africains (Pierre de Coubertin,

le président Alphonse Massamba Débat, la cérémonie d'ouverture, la première affiche, l'hymne des jeux) », le deuxième a pour thématique « les emblèmes des jeux africains (logos, mascottes, flammes...) », le troisième sera centré sur les disciplines sportives (focus sur les disciplines très variées et les spécialités propres aux Jeux africains), le quatrième panneau portera sur l'union d'un continent (les valeurs du sport , l'esprit des Jeux, leur impact,...).

Le cinquième panneau sera basé sur les exploits des Jeux africains (les records et les temps forts sur les cinquante ans) et enfin, le dernier panneau dédié à l'édition de 2015 sera axé sur «Brazzaville

2015 (focus sur le complexe de la concorde de kintélé, les infrastructures, les chiffres, le président Denis Sassou N'Guesso)». Chaque panneau est composé de cinq à sept visuels retro éclairés et d'un écran dans lequel est diffusé un petit film.

Cinq stèles seront érigées à cette occasion dont quatre dédiées aux sportifs ayant marqué les cinquante ans des Jeux africains et une qui diffusera en continu le « film du cinquante-naire ». Celui-ci sera diffusé pour la première fois lors de la conférence d'ouverture, le mercredi 2 septembre lors du discours du président de la République.

Ce film documentaire de près de 12 minutes est réalisé avec les éléments d'archives et comprend cinq parties (une introduction avec les images et des phrases-clé des principaux interlocuteurs ; une partie consacrée à l'année 1965 et aux Jeux de Brazzaville ; une partie sur d'autres éditions-clé de cette compétition internationale , une partie consacrée à 2015, le retour à Brazzaville à l'occasion du cinquantième anniversaire et une conclusion sur les perspectives d'avenir, les enjeux d'une telle compétition pour le sport africain). Ce documentaire portera également sur les témoignages des tenants du sport.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ecosse, 4^e journée, 2^e division

Remplaçant, Dominique Malonga est entré en jeu à la 62^e minute du match gagné par Hibernian face à Raith Rovers (2-0). Le score était déjà acquis lors de son apparition sur la pelouse.

Espagne, 2^e journée, 1^{er} division

Remplaçant, Thievy Bifouma est entré à la 62^e lors de la victoire de Grenade à Getafe (2-1). Ses premières minutes de jeu depuis le 23 mai.

Espagne, 3^e journée, 3^e division, groupe 2

Philtzérald Mbaka est entré à la 64^e lors du match nul de la réserve de Getafe chez le CD Guadalajara (0-0). À l'issue de ce match, l'ancien Parisien mettait le cap sur Paris pour rejoindre la sélection congolaise qui voyagera ce lundi pour rallier Brazzaville.

Estonie, 27^e journée, 1^{er} division

Sans Allan Kimbaloula, en négociation avec un club, Kalju concède une seconde défaite de rang, à Flora (0-1). Et compte désormais 4 points de retard sur son adversaire et 6 sur Levadia, le leader.

Israël, 2^e journée, 1^{er} division

Mavis Tchibota était titulaire lors de la victoire de l'Hapoel Kfar Saba face au Maccabi Haïfa (1-0). Auteur d'un rush sur son côté gauche dès la 3^e minute, il manque de clairvoyance dans le dernier geste et tente le tir au lieu de servir un coéquipier mieux placé. Mais à la 72^e, il réalise l'enchaînement parfait : servi à l'entrée de la surface, il éli-

mine deux défenseurs et tire du droit dans le surlin de Stojkovic. Remplacé à la 90^e, il marque ainsi son premier but en première division et permet à son club de monter sur la 3^e place avec 4 points.

Israël, 2^e journée, 2^e division

Romarc Etou était titulaire lors de la défaite du Beitar Tel Aviv face à l'Ironi Ramat Hasharon (1-4). Avec zéro point, le Beitar est lanterne rouge.

Allemagne, 6^e journée, 3^e division

Sans Francky Sembolo, non retenu, Osnabrück bat Kiel (3-1). Osnabrück, où l'international congolais est dans l'impasse, remonte à la 12^e. Toujours privé de Pitchou Mouaya, Hallescher chute à domicile face au Preussen Munster (1-3). Et reste englué à la 19^e place.

Angleterre, 5^e journée, 4^e division

Remplaçant, Clevid Dikamona est entré à la 64^e lors du match nul concédé par Dagenham and Red face à Stevenage (1-1). Le club de l'ancien Havrais menait lors de son entrée en jeu. Dagenham est 23^e et avant-dernier du championnat.

Belgique, 5^e journée, 1^{er} division

Marvin Baudry et Zulte-Waregem s'imposent chez le leader, Ostende, sur le score de 2-0. L'ancien Amiénois était titulaire au poste de latéral droit, comme c'est désormais son habitude. Remplaçant, Yannick Loemba est entré à la 64^e et a été averti à la 74^e. Charleroi chute à Genk (0-2)

et n'a plus gagné depuis le 27 juillet (4 défaites et 3 nuls toutes compétitions confondues). Dans le marasme ambiant, Francis N'Ganga ne dénote pas : s'il est un peu court sur le centre de Castagne, c'est bel et bien Peneteau qui est coupable sur l'ouverture du score. La colère gronde chez les supporters carolos qui reprochent à la direction d'avoir affaibli l'équipe en laissant partir Kebano (à La Gantoise) et Dewaest...auteur du deuxième but de Genk.

Belgique, 3^e journée, 2^e division

Initialement remplaçant, Jordan Massengo a profité de la blessure de Van Diepenbeek à l'échauffement. Et participe ainsi au carton de l'Union-Saint-Gilloise face à Dessel (4-0). Neuvième, le promu compte trois points et un match en retard.

Sans Maël Lépicier, touché au mollet, Roulers bat Geel 2-1. Et remonte à la 6^e place.

Belgique, match en retard de la 2^e journée, championnat des réserves

Scott Bitsindou était titulaire lors de la victoire d'Anderlecht face à La Gantoise (2-1). A l'origine du premier but des Mauves puisque sa passe en profondeur, légèrement déviée, profite à Vancamp (17^e). Passé en défense centrale en fin de match.

République tchèque, 2^e tour de la Coupe

Donneil Moukanza était titulaire lors du succès de Brno chez le Velke Mevirici (2-1). Impliqué sur le premier but de son équipe et averti à la 65^e. Remplaçant, Ulrich Kapolongo est entré en jeu à la 59^e lors



Premier but en première division pour Mavis Tchibota et première victoire de la saison pour son club, l'Hapoel Kfar Saba (droits réservés)

de la qualification de Teplice à Stechovice (4-1). Son équipe menait 4-0 lors de son apparition.

Russie, 7^e journée, 1^{er} division

Le Lokomotiv Moscou bat Krasnodar (2-1) et prend la seconde place au Zenith-Saint-Petersbourg, défait à domicile par le Krylya Sovetov. Titulaire, Delvin Ndinga a été remplacé à la pause, alors que le score était d'un but partout. Une sortie par précaution, après avoir ressenti une douleur, qui ne remet pas en cause sa participation au match du 5 septembre à Bissau.

Slovaquie, 7^e journée, 1^{er} division

Yves Pambou est entré à la 84^e lors du carton du DAC

Dunajska Streda face à Podbrezova (5-1). Dunajska est 2^e à 5 points du FK Trencin.

Turquie, 3^e journée, 1^{er} division

Sans Christopher Samba, absent, Trabzonspor ne parvient pas à confirmer son exploit du week-end passé (victoire chez le Besiktas) et fait match nul à domicile face à l'Akhisar Belediyespor (2-2). Malgré cette contre-performance face à ce promu, Trabzonspor reste deuxième.

Turquie, 3^e journée, 3^e division

Sans Sylvain Ganvoula, autorisé à rejoindre la sélection U23, Elazigspor remporte son premier match de la saison à Denizlispor (4-0). Et remonte à la 5^e place avec 5 points.

Camille Delourme